



EVALUATION FINALE

**Du Projet de Consolidation de la paix à travers
l'engagement des femmes et de la jeunesse et le
renforcement des capacités des communautés
dans la région frontalière du Hodh Chargui**

VERSION FINALE

Réalisée par :
Mohamed Iemine CHEIKH MOHAMED SIDINA

Juin 2022

TABLE DES MATIERES

	Page
Sigles et abréviations	5
Remerciement	6
Résumé exécutif	7
CHAPITRE 1 : CONTEXTE, JUSTIFICATION, OBJECTIFS DE L'ETUDE	9
1.1. Rappel des TDR de l'étude	10
1.1.1. Contexte général	10
1.1.2. Objectifs et résultats attendus de l'étude	11
1.1.3. Objectif global de l'évaluation	11
1.1.4. Objectifs spécifiques	11
1.2. Approche globale et la méthodologie	12
1.2.1. Réunions avec les partenaires	13
1.2.2. Collecte des données	14
1.2.2.1. Enquête bénéficiaires	15
1.2.2.2. Enquête des comités villageois	17
1.2.3. Présentation/validation des résultats préliminaires	18
CHAPITRE 2 : ANALYSE DES DONNEES DE L'ETUDE D'EVALUATION	19
2.1. Déroulement de l'enquête	20
2.1.1. Enquête auprès des bénéficiaires	20
2.1.2. Enquête auprès des comités villageois	20
2.2. Analyse des données de l'enquête « bénéficiaires	21
2.2.1. Evaluation de l'intervention et des activités du projet	21
2.2.2. Pertinence du projet	26
2.2.3. Efficacité du projet	26
2.2.4. Efficience du projet	27
2.2.5. Durabilité/pérennité du projet	28
2.2.6. Bonnes pratiques, innovations et leçons tirées du projet	29
2.2.7. Suggestions et recommandations	29
2.3. Analyse des données comité villageois	31
CHAPITRE 3 : RESULTATS DE L'ETUDE D'EVALUATION	40
3.1. Evolution des indicateurs du Projet	41
3.2. Évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et la durabilité	41
3.2.1. Pertinence	41
3.2.2. Efficacité	46
3.2.3. Efficience	47
3.2.4. Cohérence	47
3.2.5. Durabilité	47
3.3. Résultats spécifiques	47
3.3.1. Évaluation de la contribution du projet à la réduction des facteurs de conflit dans la région du Hodh Chargui	47
3.3.2. Évaluation du soutien apporté par le PBF à promouvoir l'agenda Femmes, Paix et Sécurité (WPS), à permettre de mettre un accent spécifique sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix et à favoriser l'égalité des sexes	49
3.4. Les bonnes pratiques	49
3.4.1. Résolution rapide et précoce des conflits	49

3.3.2. Renforcement de la cohésion sociale, de l'harmonie	49
3.3.3. Meilleure association des femmes dans les activités du projet	49
3.5. Les innovations du projet	49
3.5.1. Organisation des réunions et rencontres avec les réfugiés	50
3.5.2. Participation au choix des actions à réaliser	50
3.5.3. Gestion des activités	50
3.6. Les leçons tirées de l'intervention du projet	51
3.6.1. Leçons d'ordre général	51
3.6.2. Leçons spécifiques	52
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	53
ANNEXES	55
Annexe 1. Questionnaire « Bénéficiaires »	56
Annexe 2. Questionnaire « Comités villageois »	59
Annexe 3. Itinéraire de la mission sur le terrain	62
Annexe 4. Liste des documents du projet mis à la disposition de la mission	63

TABLEAUX :

Tableau1. Structures à contacter	13
Tableau 2. Indicateurs à renseigner	14
Tableau 3. Structures et questions réservées	18
Tableau 4. Répartition des comités villageois retenus par commune	21
Tableau 5. Villages à visiter par la mission	30
Tableau 6. Nombre des jeunes dans les structures locales	36
Tableau 7. Liste des villages bénéficiaires des activités économiques	37
Tableau 8. Domaines et activités demandés par les bénéficiaires	38

LISTE DES PHOTOS :

Photo 1. Salon de coiffure Koussané	17
Photo 2. Vente de bétail Koussané	17
Photo 3. Boutique Koussané	17
Photo 4. Salon de coiffure Koussané	17
Photo 5. Boutique des femmes à Virnane	18
Photo 6. Membre du Comité Villageois Hassi Hajbe	18

LISTE DES FIGURES :

<u>Fig 1.</u> Répartition des bénéficiaires enquêtés par village	19
Fig 2. Répartition des interviewés par sexe	19
Fig 3. Répartition des jeunes par sexe	20
Fig 4. Contribution à la réduction des facteurs de conflit	20
Fig 5. Mouvements transhumants	20
Fig 6. Dotation en personnel d'encadrement	21
Fig 7. Planification des activités par rapport aux attentes	21
Fig 8. Relation avec la Coordination du Projet	22
Fig 9. Activités mises en œuvre	22
Fig 10. Participation des femmes aux processus de consolidation de la paix	23

Fig 11. Contribution à l'égalité des sexes	23
Fig 13. Proposition d'atteinte des objectifs du projet	24
Fig 14. Objectifs non atteints du projet	24
Fig 15. Résultats obtenus	25
Fig 16. Délais de mise à disposition des ressources	25
Fig 17. Continuité/viabilité des résultats	26
Fig 18. Mécanismes mis en place pour la pérennisation des activités	26
Fig 19. Bonnes pratiques, innovations et leçons tirées du projet	27
Fig 20. Satisfaction au niveau de la communication	27
Fig 21. Satisfaction au niveau de la communication	29
Fig 22. Implication dans le processus décisionnel	30
Fig 23. Degré d'implication dans le processus décisionnel	31
Fig 24. Implication dans la résolution des conflits	31
Fig 25. Rencontres entre réfugiés et communautés hôtes	32
Fig 26. Augmentation du niveau d'interaction sociale positive	32
Fig 27. Sentiment d'être impliqués dans les mécanismes institutionnels	33
Fig 28. Lien de confiance avec les institutions étatiques	33
Fig 29. Sentiment d'être autonomisé en tant qu'agent de la paix	33
Fig 30. Prise et mise en œuvre de décisions communautaires	34
Fig 31. Intégration dans la vie économique	35
Fig 32. Tenue de document de gestion	35
Fig 33. Sources de financement	36

SIGLES ET ABREVIATIONS

PBF	: Peace Building Fund
CDDD	: Cadre de Partenariat pour le Développement Durable
CRGF	: Commission Régionale de la Gestion des Frontières
HCR	: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
HEC	: Hodh Chargui
ODD	: Objectifs de développement durable
OIM	: Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONS	: Office National des Statistiques
PCP	: Planification Communautaire Participative
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
SCAPP	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SINUS	: Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel
SE	Suivi-Evaluation
SMART	: Spécifique, Mesurable, Acceptable, Réaliste, Temporellement défini
TDR	Termes de Référence
UGP	: Unité de Gestion du Projet
VBG	: Violence Basée sur le Genre
WPS	: Agenda Femmes, Paix et Sécurité

REMERCIEMENT

Nos remerciements s'adressent tout d'abord aux responsables du Projet de Consolidation de la paix à travers l'engagement des femmes et de la jeunesse et l'enforcement des capacités des communautés dans la région frontalière du HodhChargui et ses partenaires, aussi bien au niveau central qu'au niveau régional.

Notre gratitude aux responsables de l'ONG SOS DESERT à tous les niveaux, pour leur disponibilité et qui, grâce à leurs efforts déployés, nous ont facilité le déplacement sur le terrain. Nous remercions singulièrement, Monsieur Ahmed Ould Brahim, responsable de SOS DESERT à Bassikounou, pour l'accueil et la disponibilité.

Nous remercions également les bénéficiaires du projet et les responsables et membres des comités villageois visités pour les entretiens qu'ils ont volontairement acceptés.

Nous ne pouvons terminer ces remerciements, sans mentionner d'autres responsables du projet, en particulier M. Momme DUCROS Project Manager et Mme Benina Mokhtar NECHE, pour la pertinence des informations qu'ils ont fournies ainsi que leur disponibilité tout au long de cette évaluation.

RESUME EXECUTIF :

Le présent rapport présente les résultats de l'évaluation finale du Projet de Consolidation de la paix à travers l'engagement des femmes et de la jeunesse et le renforcement des capacités des communautés dans la région frontalière du Hodh Chargui, effectuée par le consultant externe Mohamed Lemine CHEIKH MOHAMED SIDINA du 3 au 19 Mai 2022, dans la Moughataa de Bassiknou, Wilaya du Hodh Chargui, République Islamique de Mauritanie.

Ce projet, financé par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix dans le cadre de l'appel à proposition « Initiative de promotion des jeunes et de l'égalité des sexes », qui promeut un processus de consolidation de la paix inclusif. Dans ce contexte, le présent projet avait pour objectif principal d'appuyer les communautés vulnérables (réfugiées, migrantes et communautés hôtes) des zones frontalières du Hodh Chargui (HEC), avec une attention particulière aux femmes et aux jeunes hommes afin de renforcer leurs capacités de participation à la prise de décision locale et de gestion des conflits, en particulier autour des ressources naturelles.

Avec un budget de 1 500 000 dollars, ce projet mis en œuvre sur une période de 18 mois, a permis d'atteindre 1150 bénéficiaires directs, dont 605 hommes, 270 femmes, 200 jeunes hommes et 175 jeunes femmes, et la réalisation d'avancées dans la consolidation de la paix et la prévention des conflits, notamment :

- Le renforcement de la cohésion sociale entre communautés hôtes et les réfugiés à travers la redynamisation et la création des comités villageois ;
 - Le renforcement du dialogue et de la collaboration entre les autorités et les comités villageois à travers la création d'un cadre de coopération ;
 - L'accroissement de la participation des femmes et des jeunes dans le processus décisionnel ;
 - Le renforcement des capacités des femmes et des jeunes dans la consolidation de la paix ;
 - La participation accrue à la vie socio-économique des jeunes femmes et des jeunes hommes issus des communautés réfugiées et hôtes ;
- L'ouverture des centres d'alphabétisation des participants, avec des modules en français et en arabe.

Les résultats de la présente étude d'évaluation finale du projet, qui a pour objectif d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et la durabilité du projet permettent d'établir les observations suivantes :

- La majorité des bénéficiaires ont jugé les activités en phase avec leurs besoins et considèrent que ce projet a eu une contribution importante à la consolidation de la paix en réduisant la pression sur les ressources (constructions hydrauliques), et par l'implication des comités villageois dans la gestion des conflits.
- Une partie importante des bénéficiaires considèrent que ce projet a permis d'améliorer l'égalité entre les sexes, notamment par la participation accrue des femmes dans les mécanismes de gouvernance locale et dans la gestion des conflits. Leur implication est d'ailleurs considérée comme un facteur de succès pour ce projet.
- Les taux d'exécution budgétaires et des activités, atteignant respectivement 96% et 100%, témoignent de l'efficacité et de l'efficience de ce projet. D'autre part, la

plupart des bénéficiaires se déclarent satisfaits de la stratégie de mise en œuvre, de la coordination avec les équipes et des ressources mises à dispositions.

- Une grande majorité des bénéficiaires considèrent que les activités mises en place ont des chances importantes d'être pérennisées, notamment par la mise en place des différents comités de gestion des activités, la mise en place des comités villageois, l'intérêt que les bénéficiaires accordent aux activités ainsi que la volonté (montrée lors de la réalisation de cette évaluation par les bénéficiaires) à pérenniser les actions entreprises, montrent le degré de durabilité des résultats du projet.

Néanmoins, malgré les acquis atteints et les résultats satisfaisants enregistrés par le projet, il reste des défis à relever. Certaines remarques dans la mise en œuvre du projet ont été formulées par les bénéficiaires, et se résument comme suit :

- Les documents de suivi des activités du projet n'étaient pas tout à fait disponibles et sous le format voulu ;
- Les populations n'ayant pas bénéficiées des activités économiques du projet sont moins motivées que les populations bénéficiaires de ces activités ;
- Les critères de sélection des villages bénéficiaires des activités du projet, n'étaient pas très objectifs (taille du village, présence des réfugiés...) ;
- Les renforcements de capacités et la sensibilisation des populations n'étaient pas satisfaisants.

CHAPITRE 1 :

CONTEXTE, JUSTIFICATION, OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

1.1. Rappel des TDR de l'étude :

1.1.1. Contexte général :

Située à l'Ouest du Sahel, la Mauritanie est actuellement classée parmi les pays les moins avancés du monde en termes de développement humain (159/189, IDH 2018). La région du HEC en particulier, à la frontière avec le Mali, a fait l'objet d'une attention particulière ces dernières années en raison de la dégradation sécuritaire au Mali voisin. Cette situation a pour conséquence la présence prolongée des réfugiés au camp de Mbera. L'afflux continu de réfugiés, et l'impact sur les communautés hôtes et leur environnement, fragilisent dans cette zone du Sahel traditionnellement vulnérable aux chocs.

La productivité agricole déjà très faible, et plus particulièrement dans la région du HEC, se trouve affectée par la raréfaction des terres arables et la compétition accrue entre communautés hôtes, migrantes et réfugiées.

Les études OIM conduites dans le Sud et Sud-Est de la Mauritanie à travers l'Outil de Suivi des Mouvements Transhumants (en anglais : *Transhumance Tracking Tool*, TTT) ont également fait ressortir un constat de perturbations et/ou de disparitions des couloirs de transhumance habituels. Cette situation augmente le risque de conflits locaux liés à la précipitation de passage des troupeaux à travers des terres agricoles non-récoltées.

Ainsi, la fragilité du tissu socio-économique est exacerbée par les arrivées continues de réfugiés Maliens et les mouvements de populations transhumantes accompagnées de leur bétail, qui est souvent leur unique source de revenus. La présence des réfugiés représente une concurrence pour l'accès aux ressources naturelles nécessaires à l'alimentation et aux revenus de la population locale, contribuant ainsi à une forte dégradation de l'environnement.

L'OIM et le HCR souhaitent à travers le projet « **Consolidation de la paix à travers l'engagement des femmes et de la jeunesse et le renforcement des capacités des communautés dans la région frontalière du Hodh Chargui** », d'une durée de 18 mois financée par le *Peace Building Fund* (PBF), soutenir la transition d'une aide humanitaire à une dynamique durable de prévention des conflits. Et ce, à travers l'inclusion de représentants des comités villageois du HEC dans les mécanismes de prises de décisions de la commission régionale de la gestion des frontières (CRGF) et par l'élaboration participative d'un cadre de coopération entre la CRGF et les comités. Dans un élan, de forte implication des jeunes hommes et femmes afin d'institutionnaliser durablement la participation communautaire à la prise de décision locale, y compris celle des réfugiés et des migrants résidant dans ces localités.

Le projet a permis aux femmes et aux jeunes, y compris les jeunes femmes, de devenir des agents de consolidation de la paix en s'impliquant dans la prise de décision à l'échelle locale et régionale. Et de cette manière, de permettre un rapprochement entre communautés et structures étatiques et de prévenir l'extension de mouvements d'extrémisme violents en Mauritanie. Par la même occasion, le projet a contribué à réduire les tensions inter et intracommunautaires dans cette région fragile, en particulier autour des ressources naturelles.

Ces résultats ont été atteints en renforçant la capacité des structures locales chargées de la gestion des frontières et des mécanismes de prévention de conflits des communautés frontalières. Le projet a d'une part renforcé l'inclusion des jeunes et des femmes dans ces mécanismes pour promouvoir la cohésion sociale, et d'autre part les moyens d'existence des communautés hôtes et des réfugiés comme levier de stabilité et de résilience commun aux défis frontaliers.

1.1.2. Objectifs et résultats attendus de l'étude :

Cette étude est l'occasion d'évaluer les réalisations du « Projet de Consolidation de la paix à travers l'engagement des femmes et de la jeunesse et le renforcement des capacités des communautés dans la région frontalière du Hodh Chargui » de manière inclusive, ainsi que de déterminer sa valeur ajoutée globale à la consolidation de la paix en Mauritanie dans le domaine de la prévention et la gestion des conflits dans les zones frontalières du HEC.

En évaluant la mesure dans laquelle le projet a atteint les objectifs et les résultats escomptés, l'évaluation permettra de tirer des enseignements clés sur les approches et les pratiques opérationnelles réussies en matière de consolidation de la paix, et de mettre en évidence les domaines dans lesquels le projet a connu des difficultés dans l'atteinte des résultats.

1.1.3. Objectif global de l'évaluation :

L'objectif global de l'étude, est d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et la durabilité du projet en termes de :

1. Prise en compte des principaux moteurs de conflit et des questions les plus pertinentes en matière de consolidation de la paix ;
2. Le niveau d'alignement sur la politique nationale de consolidation de la paix et les priorités nationales de la Mauritanie ;
3. La question de savoir si le projet a capitalisé sur la valeur ajoutée de l'ONU en Mauritanie ;
4. La mesure dans laquelle le projet a abordé les questions transversales telles que le conflit, les vulnérabilités environnementales et la sensibilité au genre dans la région du HEC ;

1.1.4. Objectifs spécifiques :

- Évaluer dans quelle mesure le projet PBF a contribué concrètement à la réduction de facteurs de conflit dans la région du HEC. En ce qui concerne la contribution du projet PBF, l'évaluation peut déterminer si le projet a aidé à faire avancer la réalisation des ODD, et en particulier de l'ODD 16 « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous » ;
- Évaluer dans quelle mesure le projet PBF a apporté une contribution concrète à la réduction de facteurs de conflit dans le HEC ;

- Évaluer l'efficacité globale du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre (dotation globale en personnel, planification, coordination, activités mises en œuvre), ses dispositifs institutionnels ;
- Évaluer si le soutien apporté par le PBF a promu l'agenda Femmes, Paix et Sécurité (WPS), et a permis de mettre un accent spécifique sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix, et s'il a contribué à l'égalité des sexes ;
- Évaluer si le projet a été mis en œuvre par le biais d'une approche sensible aux conflits ;
- Documenter les bonnes pratiques, les innovations et les leçons tirées du projet ;
- Fournir des recommandations exploitables pour la programmation future.

1.2. Approche globale et la méthodologie :

Pour s'assurer des résultats de cette mission d'évaluation finale du projet PBF conjoint OIM/HCR, nous proposons une méthodologie permettant d'apprécier les résultats et l'impact obtenus en matière de prise en compte des principaux moteurs de conflit et de consolidation de la paix.

Conformément aux termes de références et à l'objectif global de la mission d'évaluation, le travail est concentré sur la compréhension des voies du changement, la mesure des réalisations sur la chaîne des résultats et la formulation d'enseignements et de recommandations pour améliorer la performance.

Différentes méthodes et méthodologies sont utilisées dans ce type de mission, mais celle que nous proposons est la mieux "adaptée à l'objectif visé" et la plus adaptée, compte tenu de la particularité du projet qui tient aux caractéristiques des activités réalisées (non-matérielles), la dynamique de contribution aux objectifs visés, et la nature de ces objectifs de consolidation de la paix et de cohésion sociale qui sont difficilement quantifiables et mesurables par des méthodes uniquement quantitatives. Elle permet de dégager les éléments nécessaires pour porter un jugement sur ce qui a été réalisé et étudier d'autres options.

D'autre part la méthodologie proposée associe les approches quantitatives, qualitatives, participatives et mixtes, tout en mettant un accent particulier sur la question genre et jeunes.

En outre, l'élaboration du cadre d'évaluation a été précédée d'une vérification des documents sur lesquels l'évaluation a été faite. L'évaluation est appréciée en fonction de la qualité et de la disponibilité des données :

- Provenant de la documentation du projet disponible en interne ;
- Disponibles au niveau des autres structures étatiques (ANSADE, CMAP...) et privées (ONG partenaires du Projet, expert engagé par le Projet...).

La méthodologie proposée s'articule autour de trois (03) phases, plus élaborées dans les sections suivantes :

- Préparation et études documentaires ;
- Collecte des données ;
- Préparation du projet de rapport.

1.2.1. Préparation et études documentaires :

1.2.1.1. Etudes documentaires :

La première phase consiste à identifier et recueillir les informations, données et documents pertinents. Sont inclus les sources primaires d'informations : les rapports et documents de projet (rapports de supervision, rapports annuels, les budgets du projet et leurs états d'exécution, etc.), les données du SE, toutes enquêtes ou études spécifiques conduites par le projet, ou par les prestataires de services et des groupes ou groupements appuyés par le projet ainsi que les archives de l'Unité de Gestion du Projet.

Ces sources ont été largement utilisées afin de générer des informations quantitatives sur les résultats du projet ou pour estimer l'efficacité du projet. D'autre part, ces informations ont permis de renseigner les indicateurs du cadre de résultats du projet.

Le cadre de résultats du projet est composé de 28 indicateurs de résultats (produits) (voir annexe 1), dont 15 ont été renseignés par les rapports d'activités et 13 grâce à l'enquête. L'exploitation systématique des données de suivi-évaluation internes du projet et en particulier « le rapport d'analyse de la baseline du projet PBF dans le HEC », est réalisée pour en extraire les données nécessaires pour le renseignement des indicateurs du cadre de résultats.

1.2.1.2. Réunions avec les partenaires :

Dans le cadre des activités de préparation de cette évaluation finale, l'expert en charge de l'étude a rencontré l'ensemble des partenaires techniques et financiers (PTF) à différents niveaux national, régional, départemental, communal et des villages. Le tableau suivant fait ressortir les principaux partenaires rencontrés :

Tableau1. Structures à contacter

Niveau	Structures à rencontrer
National (Nouakchott)	Secrétariat du PBF
	OIM
	HCR
	ONG Globe
	SOS Désert
	Save the Children
	Staff des sous-bureaux de l'OIM et du HCR
	Partenaires au niveau régional (SOS Désert, Save theChildren, RET, ONG Globe...)
Niveau local (Villages bénéficiaires)	Les bénéficiaires (compris les réfugiés et la populationhôte) <ul style="list-style-type: none">• 136 femmes dont 126 jeunes filles• 147 hommes dont 107 jeunes hommes
	Les comités villageois retenus

En premier lieu, le consultant a rencontré les structures au niveau national. Il s'est ensuite rendu dans les zones d'intervention du projet afin de rencontrer les personnes et structures des deux niveaux régional et local.

Ces réunions sont considérées comme des sources de données importantes pour la conduite de cette évaluation, car les responsables qui ont été rencontrés sont des

personnes ressources. Ainsi, les résultats de ces réunions sont dans le rapport d'évaluation et leurs avis sont des appréciations d'évaluation importantes.

1.2.2. Collecte des données

La conduite de cette enquête d'évaluation finale du projet porte sur la majorité des domaines pertinents liés à son champ d'investigation.

Pour une telle évaluation, il est demandé de renseigner les indicateurs du cadre de résultats du projet. Les données, relatives à 15 indicateurs sur les 28 que compte le cadre de résultats du projet, sont disponibles dans les documents du projet (les rapports d'activités, les missions de suivi, les études, les rapports de formation...).

Quant aux 13 autres indicateurs, il est demandé au consultant de collecter les données qui ne sont pas disponibles dans les documents ou qui en manque de précision. Cette partie de l'étude, ne sera donc qu'un moyen de vérification des données d'une part, et d'autre part elle permettra de garantir que les indicateurs seront correctement renseignés. La liste de ces indicateurs se présente comme suit :

Tableau 2. **Indicateurs à renseigner**

		Indicateurs	Moyens de vérification
Résultat 1	Produit 1.1	Indicateur 1 a. Personnes sondées (comités et autorités) sont satisfaites du niveau de communication	Questionnaire / entretiens avec les comités et les autorités
		Indicateur 1 b. Comités villageois formés et impliqués dans le processus décisionnel au niveau régional.	Questionnaire / entretiens avec les comités et les autorités
		Indicateur 1 c. Conflits gérés et résolus impliquant directement les comités villageois	Questionnaire / entretiens avec les comités et les autorités
	Produit 1.2	Indicateur 1.2.1. # de rencontres récréatives organisées entre réfugiés et communautés hôtes.	Enquête
		Indicateur 1.2.2. % d'augmentation du niveau d'interaction sociale positive entre communautés hôte et réfugiés.	Enquête
		Indicateur 1.3.3.2. % de réfugiés qui se sentent impliqués dans les mécanismes institutionnels (dont 50% d'H ; 50% de F).	Enquête
Résultat 2 :	Produit 2.1	Indicateur 1.3.4.2. % de population cible qui ressent un lien de confiance avec les institutions étatiques. (Dont 50% H/50% F).	Enquête
		Indicateur 2 a. % de femmes et de jeunes hommes et femmes qui se sentent autonomisés en tant qu'agent de la paix.	Enquête
		Indicateur 2 b. Accroissement de la participation des jeunes aux structures locales de résolution des conflits (nombres de jeunes qui participent directement dans les structures locales de résolution de conflits)	Enquête
	Produit 2.2	Indicateur 2 c. # de décisions communautaires prises et mise en œuvre pour faciliter une gestion apaisée des ressources naturelles	Enquête
		Indicateur 2.2.2.1. Nombre de jeunes qui bénéficient d'une activité de valorisation et d'intégration économique sur la base des recommandations des PCP	Enquête
		Indicateur 2.2.2.2. % de jeunes qui se sentent mieux intégrés dans la vie économique de leur région à la suite des formations.	Enquête
		Indicateur 2.2.4.HCR. # de réfugiés et la population de hôtes	Enquête

Pour la réalisation de cette évaluation et conformément aux termes de référence, la méthodologie a été basée sur deux (02) outils essentiels :

- Enquête des bénéficiaires ;
- Enquête de comités villageois.

Des séances de focus group ont été organisées pour l'évaluation qualitative. En moyenne deux focus group (un pour jeunes femmes et un pour jeunes hommes) par village d'intervention du projet seront organisés.

1.2.2.1. Enquête des bénéficiaires :

a. Identification des données à collecter :

Pour identifier et évaluer les besoins en informations, nous avons procédé à une analyse de toutes les informations qui nous ont été utiles pour mener à bien cette évaluation.

Une analyse approfondie des informations disponibles a été faite afin de préciser les informations manquantes et nécessaires à la réalisation de cette étude.

Durant cette phase, le consultant a analysé toute la documentation existante pertinente au niveau de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), au niveau de ses antennes régionales ainsi qu'au niveau des autres structures qui peuvent avoir des données relatives à cette évaluation.

b. Méthodologie de collecte des données :

Pour mener à bien l'étude et en tenant compte des indicateurs ci-dessus, un questionnaire (**Annexe 2**) a été élaboré et a été diffusé pour collecter une série d'informations auprès des bénéficiaires.

Le questionnaire est élaboré en tenant compte des objectifs du projet et de ses résultats attendus, et a été transmis au PROJET PBF CONJOINT OIM/HCR ainsi que tous les autres outils proposés dans le présent rapport de démarrage pour validation avant utilisation.

Le questionnaire proposé est léger pour ne pas compliquer l'enquête, tout en prenant en compte toutes les informations demandées dans les TDRs de cette évaluation finale du projet. Il est composé de quinze (15) questions, et structuré autour de sept (07) parties, à savoir :

- **Evaluation de l'intervention et des activités du projet** : cette partie comporte quatre (04) questions relatives à la contribution concrète du projet à la réduction de facteurs de conflits dans la région du HEC, la stratégie d'intervention du projet, la participation des femmes et des jeunes aux processus de consolidation de la paix dans le cadre du projet, et enfin la contribution du projet à l'égalité des sexes.
- **Pertinence du projet** : la question de l'appropriation ou de l'adéquation des objectifs du projet avec les besoins réels des populations a été posée aux bénéficiaires. Une présentation sommaire des objectifs du projet a été faite aux enquêtés avant de répondre à cette question.
- **Efficacité du projet** : malgré la difficulté posée par cette partie aux enquêtés, il est indispensable de prendre l'avis des bénéficiaires directs du projet, même si nous aurons d'autres sources d'informations (les rapports d'évaluation internes, les interviews avec les différents partenaires, l'appréciation directe du consultant...). Pour cela (02) questions ont été prévues, la première relative à la proportion des objectifs prévus ayant été atteints et la seconde relative aux objectifs du projet n'ayant pas été atteints.

- **Efficienc e du projet :** dans cette partie du questionnaire, les deux (02) questions à poser étaient relatives à l'importance des résultats obtenus par les bénéficiaires directes et le délai de mise des ressources à leur disposition.
- **Durabilité/pérennité du projet :** il est important de savoir si les acquis du projet continueront, lorsque l'appui du projet aura cessé. Dans ce cadre deux (02) questions ont été retenues, les chances de continuité/viabilité des résultats du projet et les dispositions ou mécanismes mis en place pour la pérennisation des activités du projet.
- **Bonnes pratiques, innovations et leçons tirées du projet :** il est important dans une telle évaluation d'identifier les bonnes pratiques, innovations et leçons tirées du projet. Cette partie du questionnaire visait ainsi à lister les bonnes pratiques, innovations et leçons tirées du projet par les bénéficiaires directs ainsi que l'appréciation directe du consultant.
- **Suggestions et recommandations :** La dernière partie est réservée aux recommandations et suggestions que les bénéficiaires ont pu formuler.

c. Echantillonnage :

Pour calculer la taille de l'échantillon, la formule suivante a été utilisée :

$$\text{Taille de l'échantillon} = \frac{\frac{z^2 \times p(1-p)}{e^2}}{1 + \left(\frac{z^2 \times p(1-p)}{e^2 N} \right)}$$

N : taille de la population

e : marge d'erreur (pourcentage sous forme décimale)

Z : cote z (correspond au nombre d'écarts types d'une proportion donnée par rapport à la moyenne.

Pour déterminer la bonne cote z, le tableau suivant a été utilisé :

Niveau de confiance souhaité	Cote z
80 %	1,28
85 %	1,44
90 %	1,65
95 %	1,96
99 %	2,58

Pour une marge d'erreur de 5% et un niveau de confiance de 95%, et pour une population totale de 1295 personnes (445 femmes + 850 hommes), la taille de l'échantillon est de 295. Nous avons arrondi la taille de l'échantillon à **300 bénéficiaires directs des activités du projet**. La répartition par sexe se présente comme suit :

- **103 femmes dont 41 jeunes filles**
- **197 hommes dont 46 jeunes hommes**

Le nombre de personnes à enquêter a été réparti entre réfugiés et populations hôtes, d'une façon proportionnelle au nombre des bénéficiaires directs du projet de chacune des deux populations.

d. Collecte des données :

Après les préparatifs de la mission de terrain et la multiplication des questionnaires, la phase de collecte a été lancée selon un itinéraire établi avant le départ de Nouakchott afin de rationaliser le temps et les moyens de la mission.

Arrivée à la localité, un briefing a été réalisé au président du comité villageois sur le but de la mission, l'importance de cette évaluation pour les bénéficiaires du projet ainsi que pour une éventuelle prochaine phase du projet.

Après cette réunion, les enquêtes ont commencé en retenant les bénéficiaires à enquêter de manière aléatoire. Avant de quitter le lieu de remplissage du questionnaire, une vérification des données a été faite pour s'assurer de la qualité des données recueillies et apporter les modifications si nécessaire. Après ces enquêtes personnelles, les focus group prévus ont été organisés avec une dizaine de personnes pour chaque séance.

A la fin de chaque journée, tous les questionnaires remplis au cours de la journée ont été saisis sur un logiciel. Les données ont ainsi été enregistrées au fur et mesure de l'avancement de l'enquête pour permettre l'analyse et la rédaction du rapport dans le temps imparti.

e. Outils d'analyse et d'exploitation du questionnaire :

Les données recueillies ont été analysées à l'aide du logiciel d'analyse des données statistiques SPSS PRO. Les tableaux de synthèse et les graphiques ont été confectionnés avec EXCEL. Partant des données EXCEL, une base de données sous ACCESS a été confectionnée. A l'aide de ces différents outils, les résultats ont été exploités en prenant en compte les comptes rendus-terrain pour enrichir l'analyse quantitative par l'analyse qualitative.

1.2.2.2. Enquête des comités villageois :

Les étapes d'exécution de l'enquête comités villageois ont été les mêmes que celles de l'enquête des bénéficiaires. Le contenu du questionnaire diffère d'un questionnaire à l'autre.

Le questionnaire comités villageois proposé était composé de 23 questions, dont 16 étaient relatives aux indicateurs du cadre de mesure du projet, 4 réservés aux questions standards d'évaluation et 3 aux indicateurs pour évaluer le degré d'autonomie du comité villageois.

La page de garde du questionnaire (**voir annexe 3**) était réservée aux données générales relatives au comité villageois : Nom du village, commune, numéro du réépicé, date, nombre d'adhérent, nombre d'homme et de femme.

La partie réservée au renseignement du cadre de résultats du projet se résume comme suit :

Tableau 3. structures et questions réservées

Indicateurs	Questions réservées
Indicateur 1 a. Personnes sondées (comités et autorités) sont satisfaites du niveau de communication.	1,2
Indicateur 1 b. Comités villageois formés et impliqués dans le processus décisionnel au niveau régional.	3,4
Indicateur 1 c. conflits gérés et résolus impliquant directement les comités villageois	5,6
Indicateur 1.2.1. # de rencontres récréatives organisées entre réfugiés et communautés hôtes.	7,8
Indicateur 1.2.2. % d'augmentation du niveau d'interaction sociale positive entre communautés hôtes et réfugiés.	9
Indicateur 1.3.3.2. % de réfugiés qui se sentent impliqués dans les mécanismes institutionnels (dont 50% d'H ; 50% de F).	10
Indicateur 1.3.4.2. % de population cible qui ressent un lien de confiance avec les institutions étatiques. (Dont 50% H/50% F).	11
Indicateur 2 a. % de femmes et de jeunes hommes et femmes qui se sentent autonomisés en tant qu'agent de la paix.	12
Indicateur 2 b. Accroissement de la participation des jeunes aux structures locales de résolution des conflits (nombre de jeunes qui participent directement aux structures locales de résolution de conflits)	13
Indicateur 2 c. # de décisions communautaires prises et mise en œuvre pour faciliter une gestion apaisée des ressources naturelles	14
Indicateur 2.2.2.1. Nombre de jeunes qui bénéficient d'une activité de valorisation et d'intégration économique sur la base des recommandations des PCP.	15
Indicateur 2.2.2.2. % de jeunes qui se sentent mieux intégrés dans la vie économique de leur région à la suite des formations.	16

L'évaluation des comités implique une évaluation de leur degré d'autonomie. Dans cette partie du questionnaire, l'évaluation a porté sur la tenue des documents de gestion ainsi que sur les sources de financement des structures. La dernière partie du questionnaire est consacrée aux questions standards d'évaluation : les bonnes pratiques, les innovations et les leçons tirées du projet ainsi que les suggestions et recommandations.

Pour la taille de l'échantillon des comités villageois, **40 comités villageois** ont été retenus afin d'obtenir un échantillon représentative. La liste des comités à visiter a été arrêtée en fonction des critères d'accessibilité, de fonctionnalité et ce en concertation avec l'équipe du projet.

1.2.3. Présentation/validation des résultats préliminaires

A l'aide des différents outils de collecte et d'analyse, l'exploitation des résultats a été réalisée en prenant en compte les comptes rendus des enquêtes terrain pour mener l'analyse qualitative. Ces résultats portent sur les principaux critères d'évaluation finale tel que définis dans les termes de référence de l'évaluation finale du projet.

Les résultats et les commentaires de ces analyses ont été présentés dans un rapport détaillé, dont une première version a été transmise au projet pour commentaire et validation. Les commentaires qui ont été formulés par le projet ont été pris en compte dans une version considérée finale et dont la dernière version a été finalisée le 16 Juin 2022, puis transmise au projet en version papier et en version électronique.



Photo 1. Salon de coiffure Koussané



Photo 2. Vente de bétail Koussané

CHAPITRE 2 :

ANALYSE DES DONNEES DE L'ETUDE D'EVALUATION



Photo 3. Boutique Koussané



Photo 4. Salon de coiffure Koussané

2.1. Déroulement de l'enquête :

L'enquête a été réalisée du 3 au 18 mai 2022 à Bassikounou auprès des bénéficiaires individuels et des comités villageois afin de collecter les données permettant d'évaluer ce projet. Les entretiens organisés sur place avec les principales parties prenantes de la mise en œuvre du projet, en particulier le HCR, l'OIM et Save the children et SOS Désert, ont également permis de faciliter l'organisation de cette mission..



Photo 5. Boutique des femmes à Evernane

2.1.1. Enquête auprès des bénéficiaires :

Il était prévu d'enquêter 300 bénéficiaires, mais pour des raisons indépendantes de notre volonté, uniquement 283 bénéficiaires ont pu être rencontrés, soit un taux de réalisation de 94,33 %.

Les raisons de ce manque peuvent s'expliquer par l'absence des hommes dans les villages pendant cette période de l'année (conduite des animaux aux pâturages) et la coïncidence du jour de notre passage au village avec l'organisation du marché hebdomadaire, qui constitue un événement à ne pas rater pour les villageois.

2.1.2. Enquête auprès des Comités villageois :

Le nombre total des Comités villageois créés et redynamisés dans le cadre du projet est de 134 comités, dont 50 (soit 37,31%) devaient être enquêtés selon les prévisions de l'étude. Pour faire la répartition des comités à visiter nous avons appliqué ce taux au nombre total des comités villageois. Le résultat de ce calcul est présenté dans le tableau 4.

Parmi les 50 villages retenus, il y a un seul où l'enquête comité villageois n'a pas pu être réalisée car tous les membres du comité étaient absents du village à cause d'un problème survenu dans un village voisin.



Photo 6. Membre du Comité villageois
Hassi Hajbe

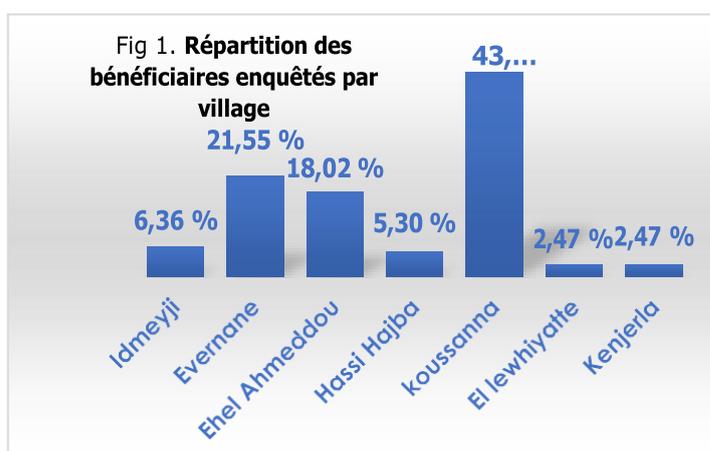
Tableau 4. Répartition des comités villageois retenus par commune

Commune	Nombre de villages	Villages retenus	
		%	Nombre de villages
Bassikounou	10	3,73	4,00
Dhar	39	14,55	15,00
El Megva	30	11,19	11,00
Vassala	54	20,15	20,00
Total	134		50,00

2.2. Analyse des données de l'enquête « Bénéficiaires » :

Au total, l'enquête a finalement concerné 283 bénéficiaires directs des activités du projet, au lieu de 300 initialement prévus, soit un taux de réalisation de 94,33 %. Les réfugiés interviewés sont au nombre de 14, ce qui représente un taux de 4,9 %.

Il ressort de la Fig. 1 que 43,82 % des bénéficiaires enquêtés sont dans le village de Koussane (commune de Fassala), soit 124 bénéficiaires directs du projet, suivi du village de AEernane (commune El Meghva) avec 61 bénéficiaires, soit un taux de 21,55 %. Plus de 60 % des bénéficiaires enquêtés sont dans ces deux (02) villages, considérés les plus importants du point de vue du nombre d'habitant.



2.2.1. Evaluation de l'intervention et des activités du projet :

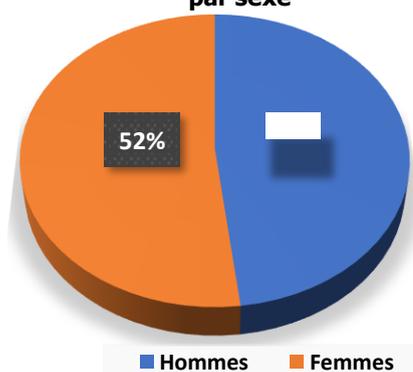
Le premier axe de l'évaluation était relatif à l'intervention et aux activités du projet. Pour ce faire, et conformément au rapport de démarrage de l'étude, quatre (04) questions ont été arrêtées à cette fin. L'analyse a été réalisée en respectant l'ordre des questions posées.

Avant de commencer l'analyse des réponses aux questions, l'étude a veillé à assurer l'homogénéité des bénéficiaires interviewés en termes de sexe et d'âge.

Pour le sexe : Il ressort de la figure 2 que le nombre des hommes interviewés représente 48,06 % du nombre total des interviewés, soit 136 hommes. Quant aux femmes, elles représentaient 51,94 %, soit 147 femmes interviewées.

Pour l'âge : Sur les 283 interviewés, les jeunes représentaient 87,28%, soit 247 jeunes. Les jeunes femmes représentaient 55,48 % et les jeunes hommes 44,52 %, soit respectivement 157 et 126 (voir fig 3). La tranche d'âge des bénéficiaires interviewés était comprise entre 18 et 45 ans. Le nombre de jeunes

Fig 2. Répartition des interviewés par sexe



bénéficiaires interviewés, dont la tranche d'âge était comprise entre 15 et 35 ans, est de 228 personnes. Les jeunes femmes représentaient 55,48 %, soit 126 jeunes filles, et les jeunes hommes 44,52 %, soit 102 jeunes hommes.

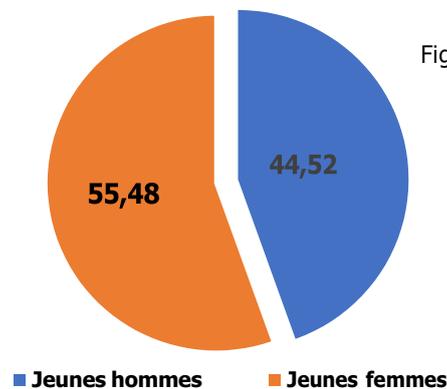


Fig 3. Répartition des jeunes par sexe

Q1. Est-ce que le projet a contribué concrètement à la réduction de facteurs de conflit dans la région du Hodh Chargui ?

Les réponses à cette question dépendaient de la nature des actions réalisées par le projet et du degré de satisfaction des bénéficiaires vis-à-vis de ces réalisations.

La fig 4. montre que 56,18 % des bénéficiaires interviewés trouvaient que le projet a contribué concrètement à la réduction des facteurs de conflits dans la région du HEC. Ce constat a été expliqué par les populations par deux (02) arguments : le premier est l'intérêt présenté par le fait que les réfugiés soient membres du comité de gestion des activités, ou au moins en tirent profit, ou les deux (02) à la fois. Le deuxième argument était que les activités contribuent à diminuer la pression sur les ressources naturelles. Tel que :

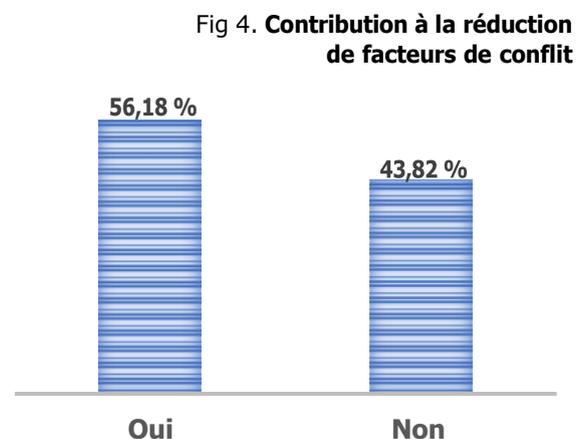
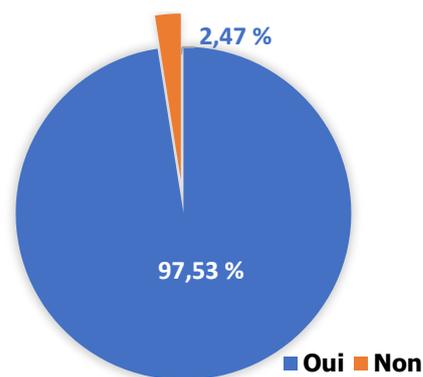


Fig 4. Contribution à la réduction de facteurs de conflit

Dans le domaine d'hydraulique : Construction d'un château d'eau, construction d'abreuvoirs, installation des moyens d'exhaure par énergie solaire et groupe électrogène.... *Exemple localité Evernane.*

Dans le domaine de l'élevage : ouverture des boutiques de vente d'aliment de bétail. *Exemple localité Koussana.*

43,82 % des bénéficiaires, au contraire, trouvaient que les activités du projet n'ont pas contribué concrètement à la réduction de facteurs de conflits dans la région du HEC. Ces interviewés résidaient souvent dans les localités n'ayant pas bénéficiées d'actions importantes, soit dans les localités où l'action elle-même n'était pas la meilleure pour eux ou de taille insuffisante.



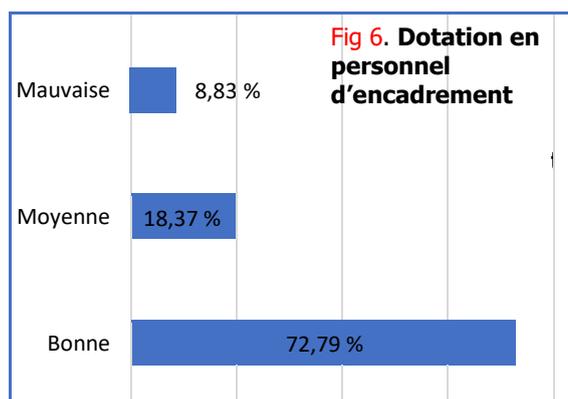
Q2. Comment jugez-vous la stratégie d'intervention du Projet

La stratégie d'intervention du projet a été évaluée à travers la dotation en personnel d'encadrement, la planification des activités par rapport aux attentes des bénéficiaires, la relation avec la coordination du projet ainsi que les activités mises en œuvre.

- Dotation en personnel d'encadrement :

La présence du personnel d'encadrement technique de sensibilisation constitue un axe important de réussite de la stratégie d'intervention.

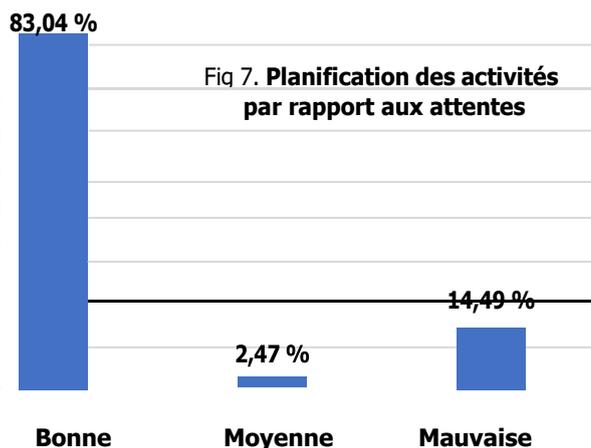
L'équipe d'encadrement était fortement présente sur le terrain. Plus de 72 % trouvaient que la présence du personnel d'encadrement est bonne, contre 8,83 % qui jugeaient que cette présence n'est passatisfaisante.



Cette dernière opinion est la vision des localités n'ayant pas obtenus les activités voulues.

Planification des activités par rapport aux attentes : Au total, 41 bénéficiaires interviewés, soit environ 14%, considéraient que les activités planifiées ne répondaient pas à leurs attentes ou ne représentaient pas une priorité pour eux.

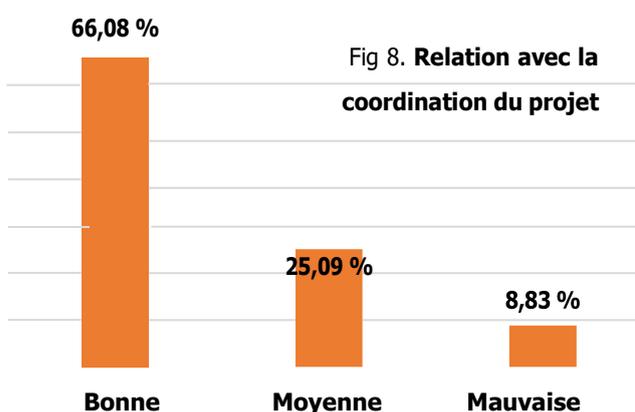
83 % des enquêtés, au contraire, considéraient que les activités planifiées répondaient parfaitement à leurs attentes. Ils jugent que les activités réalisées contribuent à l'amélioration de leurs conditions à travers l'accès à l'eau potable (installation des moyens d'exhaure, construction des structures d'abreuvement et des bornes fontaines), mise en place des AGR (boutique femmes, salons de coiffure) et création d'emploi des jeunes.



- Relation avec la coordination du projet

Le projet s'est limité à la coordination régionale car les bénéficiaires ne sont pas censés avoir des relations avec la coordination au niveau national.

La plupart des interviewés confondaient le partenaire d'encadrement et l'équipe du projet. C'est-à-dire qu'ils ne distinguaient pas les missions du partenaire SOS DESERT et les missions de l'OIM et HCR qui viennent dans les villages.



Plus de 91 % des bénéficiaires trouvaient la relation avec la coordination du projet bonne ou moyenne. C'est un résultat qui s'est confirmé par les discussions que nous avons eues avec eux en dehors de l'enquête. Ce constat s'explique par le nombre des missions qui passaient dans les villages d'une part, le climat positif de travail et la bonne relation entre les populations de ces villages et l'équipe régionale du projet d'autre part.

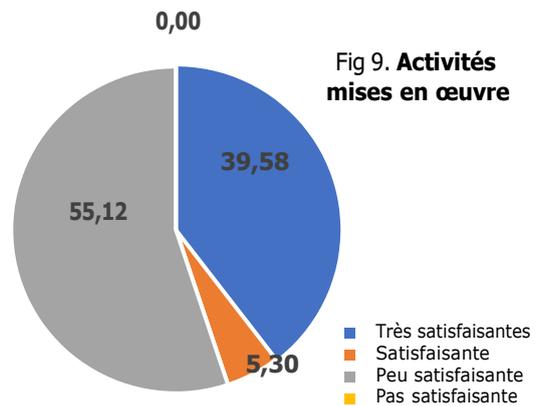
Les bénéficiaires qui considéraient que la relation est mauvaise sont les mêmes que ceux qui ont déclaré que la dotation en personnel d'encadrement est mauvaise.

Ce constat s'explique par le nombre des missions qui passaient dans les villages d'une part, et la nature des relations des populations de ce village et l'équipe régionale d'autre part.

- Activités mises en œuvre :

Selon les focus groupe que nous avons organisés avec les bénéficiaires, les interviewés jugeaient que les activités, même si elles sont satisfaisantes, pourraient toujours être complétées (taille de l'activité petite, problème résolu en partie...etc.).

C'est une technique souvent utilisée par les villageois pour s'assurer qu'il y aura toujours des nouvelles actions à réaliser pour eux.



Plus de 55 % des interviewés considéraient que les activités réalisées par le projet sont peu satisfaisantes. La majorité de cette tranche est située dans la localité de Koussane. Les interviewés ont déclaré que la majorité des activités prévues n'ont pas été réalisées.

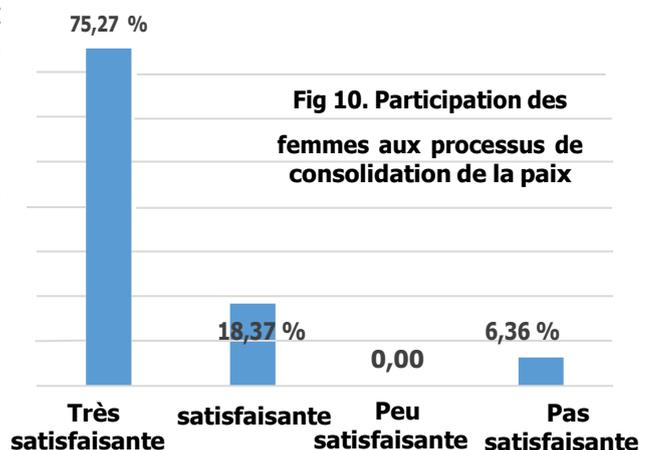
Les activités réalisées ne suivaient parfois pas l'ordre de priorité défini par les bénéficiaires dans le PCP. Certains des bénéficiaires jugeaient que l'activité financée n'aura d'impact important sur eux (activité d'embouche).

Les autres bénéficiaires, soient 44,88 %, trouvaient que les activités réalisées étaient soit satisfaisantes ou très satisfaisantes. La majorité de ces bénéficiaires est issue de la grappe de villages d'Evernane.

Q3. Comment jugez-vous la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix, dans le cadre du projet ?

A l'exception des localités qui ont précédemment évalué l'intervention du projet comme étant moins satisfaisante, tous les autres bénéficiaires à plus de 93 %, ont jugé que la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix est soit satisfaisante ou très satisfaisante.

La majorité des hommes trouvaient que la participation est plus que satisfaisante.



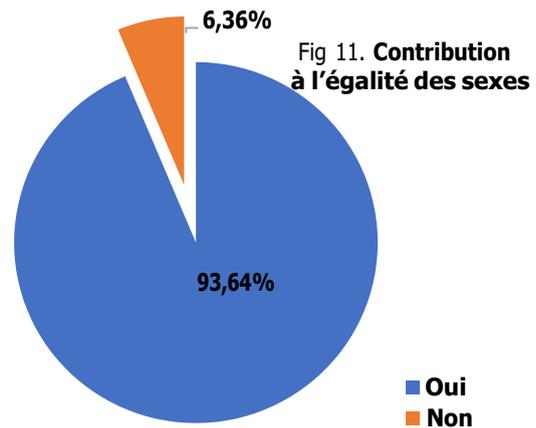
L'un des présidents du comité de pilotage « nous ne pouvons pas faire une chose sans la participation des femmes, soit d'une façon directe ou indirecte »

Q4. Est-ce que le projet, a contribué à l'égalité des sexes ?

La réponse à cette question a poussé les bénéficiaires à faire le lien entre les activités réalisées par le projet et le processus de consolidation de la paix entre les autochtones et les réfugiés. Ils ont jugé que les litiges ont diminué depuis que le projet a commencé à mettre en place des actions qui révèlent une importance capitale aussi bien pour les autochtones que les réfugiés.

L'analyse des résultats de l'enquête pour cette question a fait ressortir des résultats identiques à ceux de la question précédente.

Au total, 93,64 % des interviewés ont déclaré que le projet a contribué à l'égalité des sexes. L'argument avancé par les bénéficiaires était la nature des activités réalisées. Certaines sont spécifiquement destinées aux femmes et d'autres pour les hommes de façon presque égale, tandis que d'autres sont mixtes et gérées par les femmes et les hommes. A titre d'exemple : la mise en place des périmètres maraichers, les AGR pour les femmes, sont généralement des activités féminines. Quant à l'activité d'embouche, les moulins à grains par exemple sont des actions généralement considérées pour les hommes.



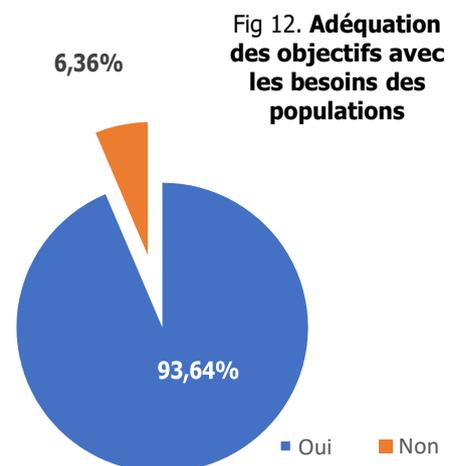
Inversement, le même argument a été avancé par les bénéficiaires ayant considéré que le projet n'a pas contribué à l'égalité des sexes. Ils considéraient que les activités financées par le projet étaient proprement destinées aux hommes, tel que l'activité d'embouche ovine pour les jeunes.

2.2.2. Pertinence du projet :

Q5. Les objectifs du projet sont-ils appropriés ou en adéquation avec les besoins réels des populations ?

Pour introduire cette question, il nous a fallu présenter les objectifs du projet car il s'avérait que les bénéficiaires ne les maîtrisaient pas bien. Cela représente un point faible du projet relatif à la sensibilisation.

93,64 % des bénéficiaires considéraient que les actions réalisées devaient permettre d'atteindre les objectifs du projet, et que les objectifs du projet étaient en adéquation avec les besoins réels des populations.



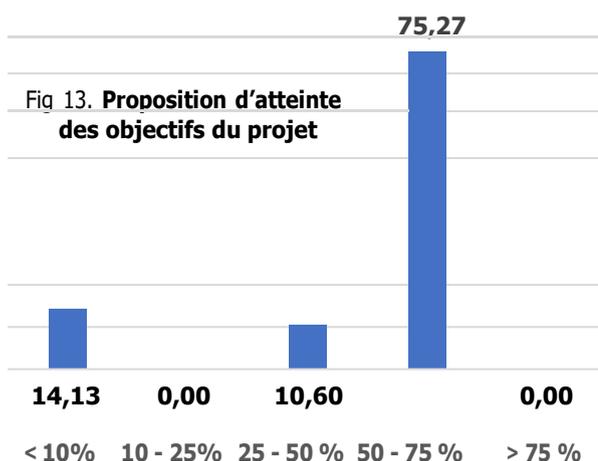
2.2.3. Efficacité du projet

Q6. Dans quelle proportion les objectifs prévus ont été atteints ?

Selon la fig 13, 75 % des bénéficiaires interviewés jugeaient que les objectifs du projet ont été atteints à un taux compris entre 50 et 75 %.

La proportion d'atteinte des objectifs, comprise entre 25 et 50 %, est mentionnée par 10,60% des bénéficiaires. 14,13 % des bénéficiaires considéraient que le degré d'atteinte des objectifs du projet est inférieur à 10%.

Pour expliquer ces résultats, des séances de focus groupe ont été organisées avec les membres des comités de gestion des activités financées par le projet.



Il ressort de ces réunions que les bénéficiaires ayant jugés les degrés d'atteinte des objectifs faible considéraient que l'enveloppe financière allouée aux actions était d'une part très faible, et d'autre part que les actions réalisées sont non-diversifiées ou n'ont pas permis d'atteindre les objectifs du projet.

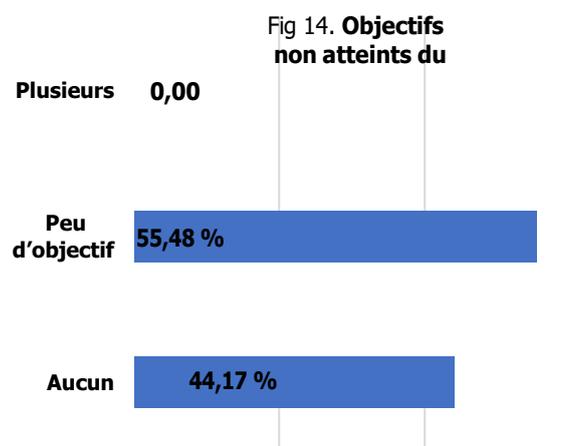
Q7. Quels objectifs du projet n'ont pas été atteints après sa mise en œuvre

Malgré le fait que les bénéficiaires ne maîtrisaient

pas parfaitement les notions d'objectif, nous avons toujours essayé de trouver des réponses à ce défi, notamment en leur expliquant clairement les objectifs du projet dans le contexte de la logique d'intervention et en répondant à leurs questions.

Dans les localités où les activités réalisées n'étaient pas suffisantes aux yeux des bénéficiaires, les bénéficiaires ont répondu à 44,17 % qu'aucun des objectifs du projet n'a été atteint.

Les autres bénéficiaires, représentant 55,48 %, ont déclaré que peu d'objectifs n'ont pas été atteints. Pour ces bénéficiaires, la partie des objectifs qui n'a pas été atteinte est celle relative à l'intégration dans la vie socioéconomique. La nature des activités réalisées (manque de diversification des activités) et les montants alloués à la réalisation de ces activités n'étaient selon eux pas suffisants.



Le vice-président d'un comité de gestion MAS : « de quelles activités vous parler ? L'engraissement de 18 chèvres ? ». Dans une autre localité « on attendait à ce que le

problème d'eau soit résolu, le projet nous surpris par un moulin à grains ». Des commentaires de ce type étaient nombreux dans ces villages où les activités n'étaient pas satisfaisantes pour les bénéficiaires.

2.2.4. Efficience du projet

Q8. Est- ce que les résultats obtenus en valent – ils la peine

La majorité des bénéficiaires jugeaient que les résultats obtenus en valaient la peine. Plus de 85 % des interviewés considéraient que les résultats enregistrés suite à l'intervention du projet étaient satisfaisants.

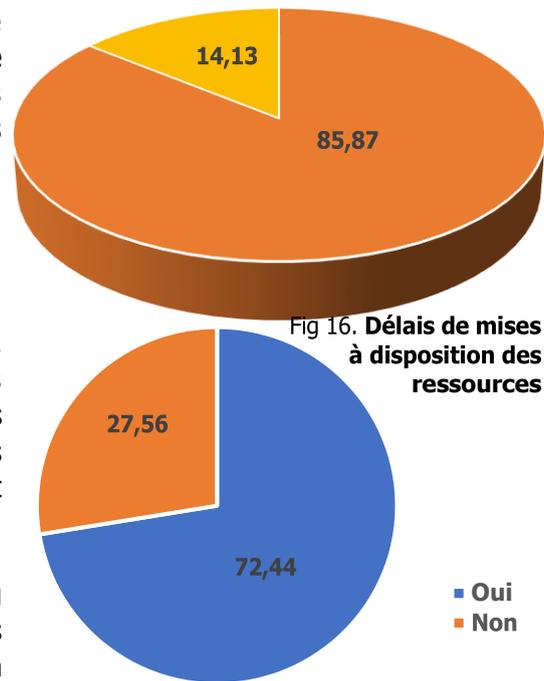
Pour les mêmes raisons présentées précédemment (manque de diversité dans le choix des activités à réaliser et la faiblesse de l'enveloppe financière allouée), 14,13 % des populations trouvaient que les résultats obtenus n'étaient pas satisfaisants.

Q9. Les ressources ont-elles été mises à disposition dans les délais souhaités ?

La majorité des bénéficiaires rencontrés, considéraient que la mise à leur disposition des ressources n'avait pas pris de retard. Dès que l'activité était planifiée par les bénéficiaires et le projet, elle était généralement exécutée.

A l'exception de certains bénéficiaires du village de Koussané, qui ont jugés que les ressources étaient mises à leurs disposition avec beaucoup de retard, plus de 72 % ont confirmé l'inverse de ces propos.

Les bénéficiaires estimant que le temps souhaité pour mettre à disposition les ressources n'a pas été respecté, considéraient que le retard était dû à la lourdeur des procédures administratives, et en particulier à la procédure de passation des marchés pour les fournitures.

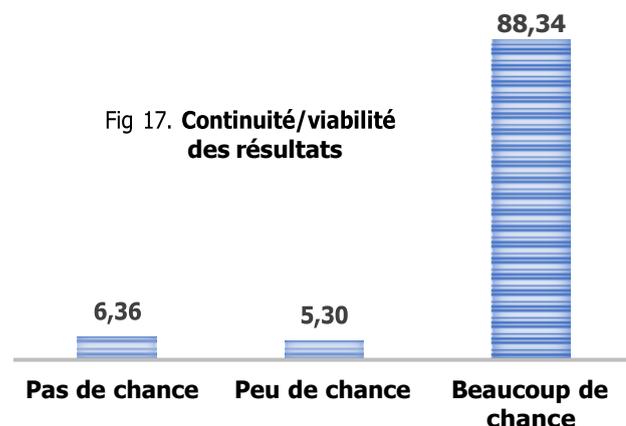


2.2.5. Durabilité/pérennité du projet

Q10. Comment appréciez-vous les chances de continuité/viabilité des résultats lorsque l'appui du projet aura cessé ?

C'est l'une des questions sur laquelle les bénéficiaires ont répondu d'une façon directe et sans hésitation. Près de 90% des bénéficiaires interviewés considéraient que les résultats obtenus auront beaucoup de chance de continuer lorsque l'appui du projet aura cessé.

Cette opinion a été argumentée par les résultats concrets positifs sur la vie quotidienne des bénéficiaires et par la conviction et la volonté des populations de continuer après l'arrêt du projet.



Dans une seule localité (idmeyji), qui n'a bénéficié que d'une seule action (embouche ovine) et pour laquelle les bénéficiaires n'étaient pas d'accord sur la façon dont elle a été répartie et dont elle est gérée, les bénéficiaires considéraient que les résultats n'avaient aucune chance de continuer lorsque les activités du projet

auront cessé.

Q11. Avez-vous mis en place des dispositions ou mécanismes pour la pérennisation des activités du projet ?

Les bénéficiaires ayant souligné que les résultats obtenus auront beaucoup de chance de continuer lorsque l'appui du projet aura cessé étaient ceux qui ont déclaré avoir mis en place un dispositif ou mécanisme pour la pérennisation des activités du projet.

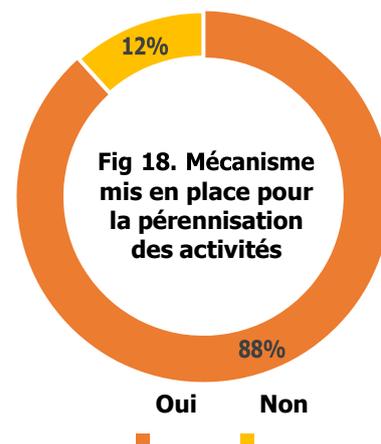
Au total, 88% des interviewés ont mis en place un mécanisme pour la pérennisation des acquis. Ce mécanisme de pérennisation se limite, dans toutes les localités visitées, à la mise en place des comités de gestion pour chaque activité et au système de gestion mis en place.

Ce dernier est systématiquement dans les activités commerciales (les boutiques de femmes, les boutiques de vente d'aliment de bétail et les moulins à grains...).

Il s'agit de confier la gestion de l'activité à un groupe de bénéficiaires pour une durée de

temps donnée. Pour :

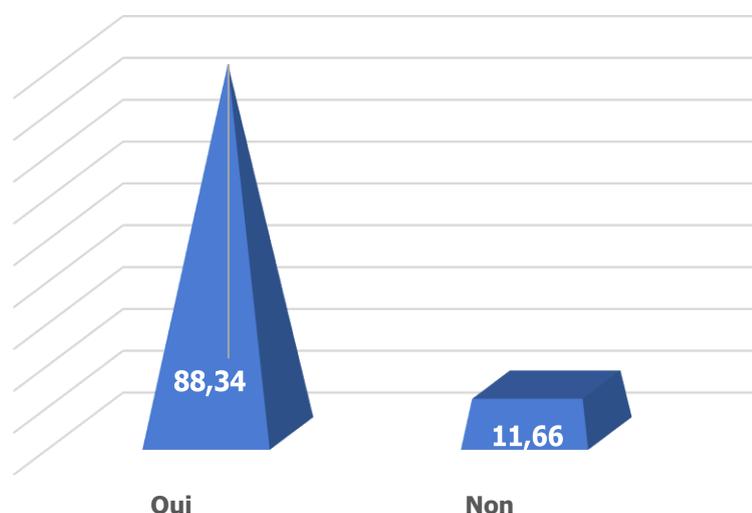
- la boutique des femmes : 3 femmes chaque mois ;
- les boutiques de vente d'aliment de bétail : un homme pour un mois ;
- le moulin : 2 bénéficiaires par mois.



2.2.6. Bonnes pratiques, innovations et leçons tirées du projet

La plupart (88%) des bénéficiaires interviewés ont déclaré qu'ils ont tiré des bonnes pratiques, des innovations et des leçons des activités du projet, mais un certain nombre (presque 12%) ont répondu « non » à cette question.

Fig 19. Bonnes pratiques, innovations et leçons tirées du projet



Q12. Quelles sont les bonnes pratiques tirées de l'intervention du projet ?

Lorsque cette question a été posée aux bénéficiaires, 250 ont répondu par l'affirmative (88,34 %). Les bonnes pratiques tirées de l'intervention du projet, même si elles ont été formulées de façon différente, se résumaient comme suit :

- résolution rapide et précoce des conflits (conflit sur l'utilisation de l'eau, le pâturage, problème de la vie quotidienne entre autochtone et réfugiés);
- renforcement de la cohésion sociale, de l'harmonie, du vivre ensemble ;
- acceptation de l'autre ;
- meilleure implication des femmes dans les activités du projet ;
- participation des femmes à la gestion des conflits.

Q13. Quelles sont les innovations tirées de l'intervention du projet ?

Les interviewés ont eu du mal à faire la distinction entre cette question et la question précédente car toutes les bonnes pratiques tirées de l'intervention du projet constituaient des innovations pour eux. Les innovations tirées de l'intervention du projet, selon les propos des bénéficiaires interviewés, se présentent comme suit :

- Organisation des réunions et rencontres avec les réfugiés ;
- Participation au choix des actions à réaliser (développement participatif) ;
- Gestion de leurs propres activités.

Q14. Quelles sont les leçons tirées de l'intervention du projet ?

A la lumière de l'exploitation des questionnaires, les bénéficiaires ont identifié les leçons suivantes :

- le processus d'implication des bénéficiaires permet l'appropriation des réalisations du projet par les bénéficiaires ;
- la mise en place des activités de développement socioéconomique, impliquant des populations hôtes et des réfugiés, renforce d'avantage la cohésion sociale et la paix ;
- les activités de vente des aliments de bétail et celles relatives à l'amélioration de l'accès à l'eau permettent une amélioration des revenus et la baisse de la pression sur les ressources naturelles, qui constituaient une grande source de conflits.

2.2.7. Suggestions et recommandations :

Les bénéficiaires des activités du projet rencontrés dans le cadre de cette évaluation finale ont formulés les suggestions et recommandation suivantes :

- Consolidation des acquis du projet ;
- Augmentation des montants alloués aux villages pour la réalisation des activités ;
- Diversification des activités en conformité avec les besoins des populations ;
- Renforcement des capacités techniques des bénéficiaires ;
- Sensibilisation des populations sur la gestion des conflits et la cohésion sociale.

2.3. Analyse des données Comité villageois :

Au total, 49 localités ont été visitées par la mission, soit un taux de réalisation de 98 %. La liste des localités visitées par commune se présentait comme suit :

Tableau 5. Villages à visiter par la mission

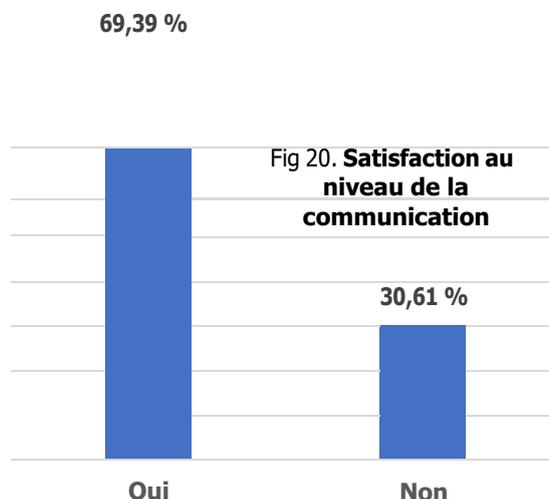
Commune	Nom du village
Bassikounou (4 localités)	Baghdad1
	Hsey Lebyadh
	Lemgheiss
	Sidre
Dhar (15 localités)	Egtei Aghoum 1
	Egtei Aghoum 2
	Erken
	Kerk
	Laagueila
	Lebeziye
	Tichelaten Boukerch
	Zemraguiye
	Elewhiyat
	Legneiba
	Toueidima
	Oumat Laakarich Elbidh
	Guetaa Enew
	Keib Kaba
	Emat Laakarich elbeidha
El Megve (11 localités)	Aghor
	Bagdad2
	Edmeiji
	Elmetlek
	Hassi Twil
	Mberre1
	Vernane
	Hassi Hejbou
	Hilal Ahmedou (ghods)
	Tenouagoutine
	Legrane
Vassala (20 localités)	Mbenthie
	Doueinkara
	Hassi Ehl Med Ely
	Kendjerle
	Kleive
	Kossana
	Mberra2
	Nere
	Camp Mberra
	Elmetreiwagh
	Guesmara
	Hassi Ehl Batti
	Lebreini
	Saramassa
	Sissako
	El Mansour
	Tikere
Vassala	
Ehel Abdel Wehab	
Terbekou	

Pour la partie de l'évaluation relative aux Comités villageois, et conformément au questionnaire élaboré et validé par les responsables de l'étude, elle était composée de 23 questions, que nous allons analyser question par question.

Q1. Etes-vous satisfait du niveau de communication ?

69,39% des responsables de comité villageois interviewés jugeaient que le niveau de communication entre leur structure et le projet était satisfaisant.

La majorité, pour ne pas dire la totalité des comités villageois considérant que le niveau de communication n'était pas satisfaisant, étaient les localités dont les comités étaient nouvellement créés. Il est souligné que les Comités créés manquaient de sensibilisation et de formation.



Les discussions que nous avons eu avec les comités villageois montraient une grande différence entre les anciens comités (redynamisés) et les comités nouvellement créés, en particulier au niveau de la maîtrise des objectifs du comité et de l'efficacité de la structure. Un constat qui peut s'expliquer par le fait qu'ils étaient créés à quelques mois de la fin du projet, et n'avaient donc pas eu le temps de bénéficier des activités de formation et de sensibilisation.

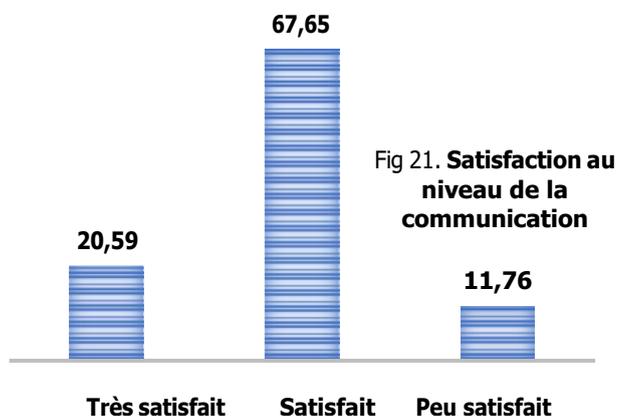
Le niveau de communication entre les populations autochtones et les réfugiés était jugé très satisfaisant par les populations. Ils ont déclaré que dans la majorité des cas, les réfugiés vivaient avec eux ou se rencontraient quotidiennement, ce qui a facilité la communication entre les deux populations.

Q2. Si Oui, à quel degré ?

La majorité des interviewés, soit 67,65%, trouvaient que le niveau de communication était satisfaisant, contre 20,59% qui le trouvaient très satisfaisant et 11,76 % peu satisfaisant.

La majorité des comités qui ont jugé le niveau de communication très satisfaisant se trouvaient dans les localités ayant bénéficiés des activités économiques, car la mise en place de ces activités nécessitait d'avoir des contacts permanents avec les structures et partenaires du projet.

Ces localités se présentaient comme suit : Idmeyji, Ehel Ahmeddou, El lewhiyatte, Evernane, Hassi Hajba, Kenjerla, Koussanna, Vernane et Kindiourlé.



Q3. Le comité villageois est-il impliqué dans le processus décisionnel au niveau régional ?

La majorité des comités villageois, soit 27 villages, ne se sentaient pas impliqués dans le processus décisionnel au niveau régional. En approfondissement de la question avec les responsables et membres, ces derniers ont expliqué qu'à ce niveau les autorités régionales, communiquaient avec le Hakem de la Moughataa ou à la rigueur avec les maires, mais pas avec un niveau plus bas.

D'après les interviewés, la relation entre eux et les maires des communes dépend

étroitement des clans politiques. Si les responsables du comité villageois sont des alliés politiques du maire, il les implique dans toutes les décisions. Dans le cas contraire, ils ne sont même pas informés.

Q4. Si Oui, a quel degré ?

Le degré de satisfaction des membres des Comités villageois variait toujours en fonction des raisons avancées ci-dessus.

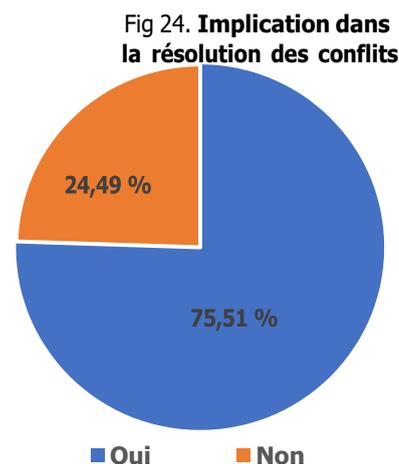
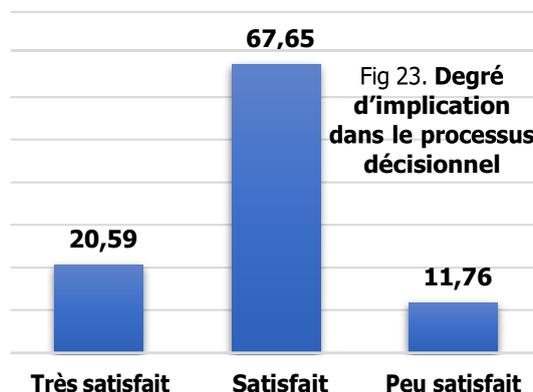
Plus de 88 % des comités ayants considérées qu'ils étaient impliqués dans le processus décisionnel au niveau régional, jugeaient que le degré d'implication était très satisfaisant ou satisfaisant. Une minorité parmi eux (11,76%) trouvait le niveau d'implication peu-satisfaisant.

Q5. Le comité villageois été-il impliqué directement dans la gestion et résolution de conflits ?

Les comités villageois, dans la majeure partie, jouaient un rôle important dans la résolution des conflits. Toutes les personnes rencontrées dans le cadre de cette évaluation nous ont confirmées que depuis la création de ces comités, tous les litiges étaient résolus par les comités villageois sans avoir besoins de faire recours aux autorités.

Les trois quarts des interviewés ont déclaré qu'ils étaient impliqués directement dans la gestion des conflits. Les autres comités n'ont pas été impliqués par ce qu'il n'y a pas eu de conflit au niveau de leur localité.

Nous attirons l'attention sur le fait que dans les villages où les réfugiés ne sont pas installés, les comités villageois n'ont pas de rôle important à jouer (la majorité des villages de Dhar). D'autre part dans les villages de petite taille (composés de quelques familles) et qui sont descendants de la même famille, les comités villageois n'ont pas de rôle à jouer.



Q6. Si Oui, combien de fois ?

Le nombre de conflits résolus par les comités villageois varie d'une zone à une autre et d'un village à un autre. L'exploitation des données collectées fait ressortir que ce nombre varie de un à 10 conflits résolus. Les exemples de gestion des conflits donnés par les bénéficiaires étaient nombreux.

Nous pouvons citer, le cas de la localité Ghismara où le comité villageois a résolu un problème qui se posait entre réfugiés et autochtones sur l'exploitation d'un puit. Un autre exemple à Aghoure, relatif à la coupe abusive des arbres par les réfugiés, que le comité a pu résoudre à son niveau.

La majorité est comprise entre 2 et 3. Pour le camp de Mberra, le nombre des conflits résolus a dépassé les 34 conflits. La présence de plusieurs ethnies venues de milieux différents, concentrées dans un camp, explique le nombre élevé de conflits enregistrés, puis résolus.

Nous avons rencontré le président du comité villageois, qui nous a déclaré que les conflits étaient nombreux au début d'installation du camp et au fur et à mesure, ont diminué grâce aux activités de sensibilisation et aux activités du comité. Les conflits ont cependant commencé à augmenter avec la nouvelle vague d'arrivée des réfugiés peuls. Le dernier en date, deux jours avant le passage de la mission, était un conflit entre de jeunes Peuls Touareg. Le comité de gestion des conflits est intervenu pour résoudre le problème.

Q7. Y-a-il eu des rencontres récréatives organisées entre réfugiés et communautés hôtes ?

Dans la majorité des villages où il y a des campements de réfugiés permanents ou en transhumance, des rencontres entre réfugiés et autochtones sont toujours organisées.

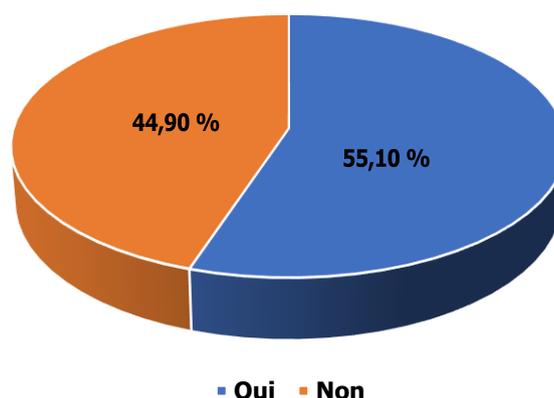
Les résultats de l'enquête font ressortir que 55,10 % des comités villageois ont déclaré avoir organisé des rencontres entre les communautés hôtes et les réfugiés.

Cependant 44,90 % des comités ont déclaré ne pas avoir organisé de rencontres avec les réfugiés. Cela s'explique par le fait que les villages ne contenaient pas des réfugiés, ou le passage de ces derniers n'a pas nécessité une rencontre avec eux.

Q8. Si Oui, combien de fois ?

Le nombre de fois que les comités villageois ont tenu des rencontres entre réfugiés et autochtones varie entre 2 et 3 fois, et a rarement atteint les 10 rencontres à l'exception du camp de Mberra, qui a dépassé les 85 fois.

Fig 25. Rencontres entre réfugiés et communautés hôtes



La première rencontre s'est tenue en septembre 2020 et la dernière le 7 mai 2022 au camp de Mberra (quelques jours avant le passage de la mission au camp).

Q9. Avez-vous remarqué une augmentation du niveau d'interaction sociale positive entre communautés hôtes et réfugiés ?

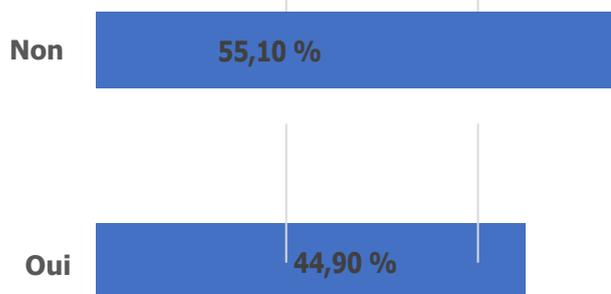
Les focus groupe que nous avons eu à tenir avec les membres de comités villageois ont fait ressortir que le niveau d'interaction sociale positive entre communautés hôte et réfugiés était à son niveau le plus élevé.

Mais avec l'arrivée des nouveaux réfugiés Peulhs, l'interaction a baissé, ce qui explique les résultats présentés dans la Fig 26. Avec cette nouvelle situation et les nouveaux arrivés, 55,10

% des comités villageois trouvaient que l'augmentation du niveau d'interaction sociale positive entre communautés hôte et réfugiés, n'a pas eu lieu.

A l'inverse 44,90 % trouvaient que le niveau d'intégration a bien augmenté. Ce dernier constat était avancé par les localités, qui n'ont pas accueilli de nouveaux réfugiés sur leurs territoires.

Fig 26. Augmentation du niveau d'interaction sociale positive

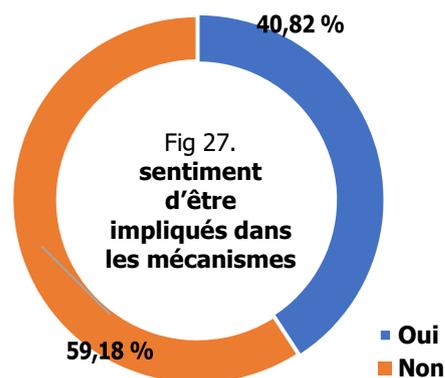


Q10. Avez-vous le sentiment d'être impliqués dans les mécanismes institutionnels ?

L'implication des comités villageois dans le mécanisme institutionnel dépend des localités et des communes d'intervention du projet.

Pour les villages situés directement sur les frontières, il y a une forte implication des comités dans les mécanismes institutionnels, qui représentaient 40,82 %. Ces villages sont essentiellement issus de la commune de Fassala et quelques villages de El Meghva.

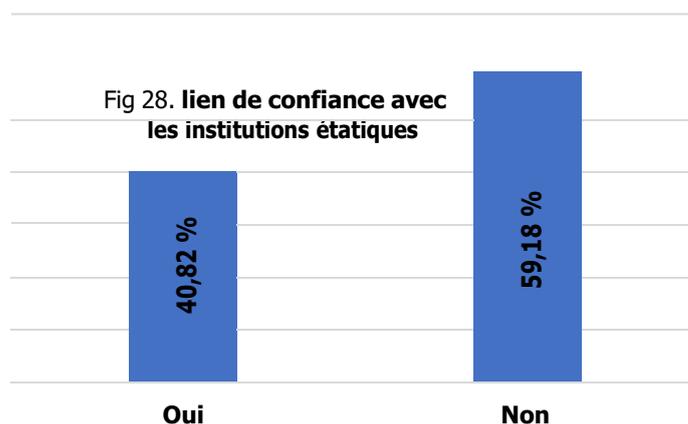
Au total, 29 comités villageois, soit 59,18 %, ne se sentaient pas impliqués dans les mécanismes institutionnels.



Q11. Avez-vous un lien de confiance avec les institutions étatiques ?

Les réponses à cette question ont confirmé les réponses données à la question précédente puisque les résultats étaient identiques. Les villages où les bénéficiaires ont déclaré ne pas avoir le sentiment d'être impliqués dans les mécanismes institutionnels sont ceux où les bénéficiaires jugeaient n'avoir pas de lien de confiance avec les institutions étatiques.

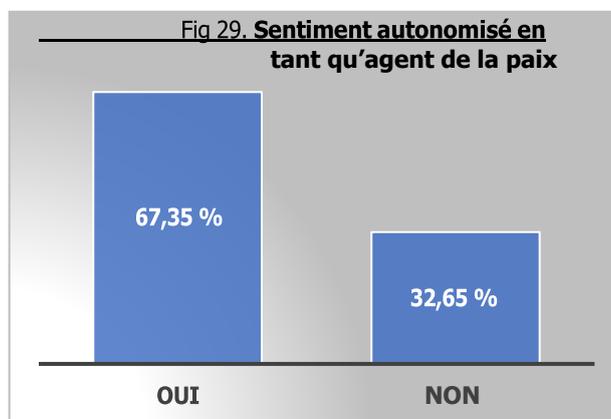
La relation entre les comités et les institutions dépend des responsables des comités villageois. Certains sont en très bonne relations avec les institutions étatiques pour plusieurs considération (importance politique, chefferie traditionnelle, notabilité...).



Q12. Avez-vous le sentiment autonomisé en tant qu'agent de la paix ?

Au contraire des réponses aux questions précédentes, plus des deux tiers des comités villageois, soit 67,35%, avaient le sentiment d'être autonomisés en tant qu'agent de la paix.

Ainsi, quel que soit l'implication dans les mécanismes institutionnels et le lien de confiance avec les institutions étatiques, les responsables et les membres des comités villageois se considéraient comme des agents de la paix dans leurs territoires.



La majorité des membres des comités redynamisés, puisqu'ils ont bénéficiés de sessions de formations et missions de sensibilisation sur la paix et la gestion des conflits, ont jugé qu'ils se sentaient impliqué dans tout processus de paix, et sentaient par conséquent agents de la paix.

Q13. Quel est le nombre de jeunes qui participent directement dans les structures locales de résolution de conflits ?

La seule structure de résolution des conflits au niveau villageois est le comité villageois. Il ressort du tableau 6 que le nombre des jeunes participant dans les comités villageois était de 377 jeunes, soit un taux de 29,29 %.

Tableau 6. Nombre des jeunes dans les structures locales de résolution de conflits

Commune	Nombre de villages	Nombre membres comités		
		Total	Femmes	Jeunes
Adel Begrou	1	9	5	3
Bassiknou	10	106	51	30
Dhar	39	359	160	105
El Megva	30	287	127	83
Vassala	54	526	246	156
Total	134	1287	589	377

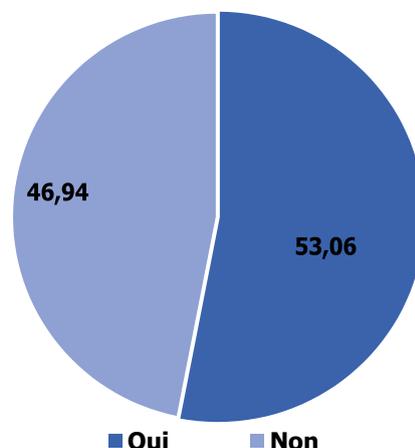
Source : Rapport GLOBE

Q14. Avez-vous pris et mis en œuvre de décisions communautaires pour faciliter une gestion apaisée des ressources naturelles ?

La gestion apaisée des ressources naturelles est le plus souvent sollicitée dans le déplacement des transhumants. Ce sont ces derniers qui causent beaucoup de dégâts pour les ressources naturelles d’après les personnes rencontrées. Pour les autres réfugiés, les questions environnementales sont déjà traitées dans un cadre plus large.

Plus de 50 % des comités villageois ont mis en œuvre des décisions communautaires pour faciliter une gestion apaisée des ressources naturelles contre 46,94 % qui ont déclaré n’ayant pas pris de décisions relatives à l’apaisement sur les ressources naturelles.

Fig 30. pris et mis en œuvre de décisions communautaires



D’après les données collectées, le nombre de décisions prises est généralement compris entre 2 et 4, à l’exception de 3 localités qui ont déclaré avoir mis en œuvre plus de 8 décisions.

Q15. Quel est le nombre des jeunes bénéficiant d’une activité de valorisation et d’intégration économique ?

Sur les 49 villages visités par la mission, seuls 7 villages ont bénéficié des activités économiques (tableau ci-après). Même si les objectifs du projet ne sont pas de doter les bénéficiaires en moyens, l’expérience a montré qu’il est toujours plus facile que ces structures réussissent lorsqu’elles sont encouragées par la réalisation de certaines activités qui peuvent contribuer à l’amélioration de leurs conditions de vie. C’est d’ailleurs un constat qui ressort de cette évaluation.

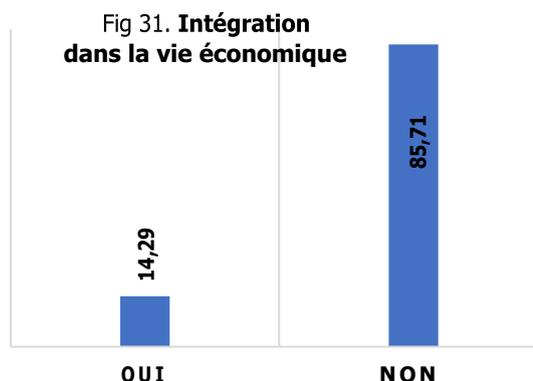
Les villages ayants bénéficiés des réalisations physiques (adduction d’eau, moulin à grain, boutique pour femme, salon de coiffure...) étaient plus motivés, mieux organisés et ils avaient plus de volonté que les villages qui n’ont pas bénéficiés des réalisations du projet.

Tableau 7. Liste des villages bénéficiaires des activités économiques

Communes	Villages
El Meghva	Idmeyji
	Evernane
	Ehel Ahmeddou
	Hassi Hajba
	El lewhiyatte
Fassala	koussanna
	Kenjerla

Q16. Avez-vous le sentiment d'être mieux intégrés dans la vie économique de leur région à la suite des formations ?

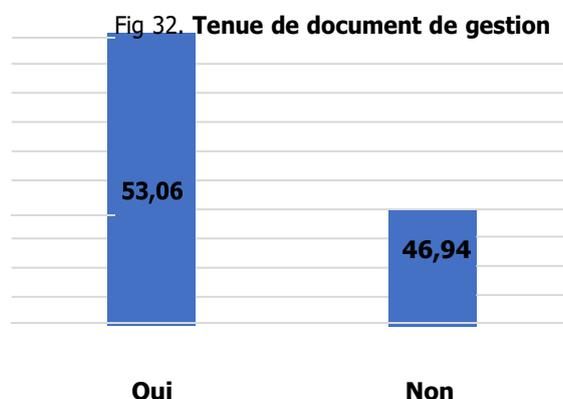
Les 7 comités des villages bénéficiaires de la mise en place des activités économiques financées par les projets ont répondu oui et les 42 autres villages leurs comités villageois considéraient ne pas avoir le sentiment d'être mieux intégrés dans la vie économique de leur région à la suite des formations.



Q17. Est-ce que la structure assure la tenue de document de gestion ?

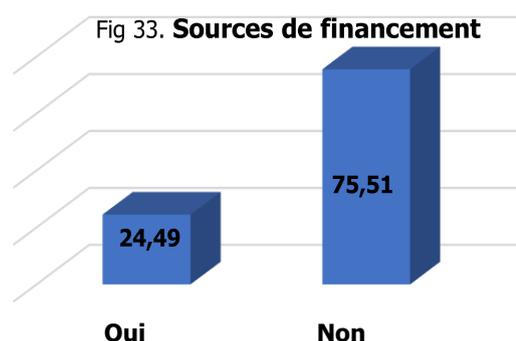
Les 46, 94% des comités villageois ne disposant d'aucun document de gestion tenu ne disposaient pas de siège dans lequel ils pouvaient garder les documents en cas où ils auraient la possibilité d'en avoir.

Pour les 53,06 % des comités villageois ayant déclaré assurer la tenue de document, ils détenaient uniquement des procès-verbaux de réunion, archivés dans un porte document gardé, le plus souvent chez le président du comité ou le membre du comité qui sait lire et écrire.



Q19. Quelles sont les sources de financement de votre structure ?

Les trois quarts des interviewés (75,51%), ont déclaré que leur comité n'a aucune source de financement. Cette question est posée pour évaluer le degré de conviction des membres ou des adhérents à leur structure et voir s'ils sont prêts à autofinancer les activités du comité sans interventions extérieures au village.



Seul un quart des comités visités (24,49%) ont affirmé avoir réuni des montants pour couvrir certaines actions importantes pour le village, tels que les frais de déplacements des membres pour assister à des réunions ou déposer des requêtes de financement auprès des structures étatiques concernées.

Q23. Quelles sont vos recommandations pour la programmation future ?

Pour les questions Q20, Q21 et Q23, les réponses des interviewés ont été présentées dans la partie bénéficiaire.

Les recommandations proposées par les bénéficiaires s’articulaient essentiellement sur les activités à réaliser dans le cadre d’une programmation future du projet. Ces activités variaient d’une localité à une autre selon les besoins de chacune. Dans cette partie nous avons regroupé les recommandations par domaine et nous les avons résumées comme suit :

Tableau 8. **Domaines et activités demandées par les bénéficiaires**

Domaine	Type d’activité recommandée
Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> - Formation sur des nouvelles techniques (teinture, couture, ferrailage, maçonnerie...) - Alphabétisation fonctionnelle - Sensibilisation
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de postes de santé - Réhabilitation des postes existants - Mise en place d’équipements
Education	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de salles de classe - Equipement des salles existantes
Hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> - Exécution de sondage - Equipement en moyen d’exhaure - Mise en place de mini-adduction d’eau (MAE)
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des périmètres maraichers - Installation de clôtures en grillage - Construction de barrages, digues en gabion, seuils de ralentissement ...
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de parcs de vaccination - Formation d’auxiliaires vétérinaires - Mise en place de pharmacies vétérinaires
Activités pastorales	<ul style="list-style-type: none"> - Creusement de mares artificielles - Installation de mises en défens
AGR	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de boutiques - Installation de moulins à grain - Autres AGR

CHAPITRE 3 :

RESULTATS DE L'ETUDE D'EVALUATION

3.1. Evolution des indicateurs du projet :

L'évaluation finale d'un projet ne peut se faire qu'après analyse du cadre de résultats du projet. Il s'agit de comparer la valeur des indicateurs d'effet du projet au temps zéro et au moment de la conduite de l'évaluation finale.

Le premier constat qui ressort de cette évaluation est que les indicateurs du projet, sont bien SMART (Spécifique, Mesurable, Acceptable, Réaliste, Temporellement défini), ce qui fait d'eux des indicateurs compréhensibles et facilement mesurables.

Il ressort du tableau ci-dessous que le taux d'atteinte des indicateurs a dépassé les 100 % pour tous les indicateurs à l'exception d'un seul, l'indicateurs 1.2.2 pour lequel il a atteint les 94 %. Certains indicateurs ont même atteint les 300 %. Les résultats et objectifs fixés dans le cadre logique ont été atteints dans la période du projet.

3.2. Évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et la durabilité du projet :

Cette partie du rapport sera réservée aux résultats de l'évaluation finale du projet. Elle traitera dans un premier temps les réponses à la question principale posée dans les TDR (objectif global de l'évaluation). Ensuite, nous aborderons les questions secondaires, critère par critère.

3.2.1. Pertinence :

Selon les analyses des propos recueillis lors des enquêtes menées dans le cadre de la présente étude d'évaluation finale, le projet répond à un besoin national, en particulier au contexte socioéconomique de la région du Hodh Chargui.

En effet, suite à la dégradation sécuritaire au Mali voisin ces dernières années, des réfugiés se sont installés dans le camp de Mberra. La présence prolongée de ces réfugiés en Mauritanie et leur afflux constant continus à avoir des impacts négatifs sur les communautés autochtones, en particulier dans le domaine des ressources naturelles. Renforcer les mécanismes locaux et inclusifs de prise de décision, de résolution des conflits et le lien de confiance entre autorités locales et communautés frontalières, a donc sa raison d'être.

Dans son document de référence, le projet se propose de soutenir ces communautés à travers une meilleure inclusion socioéconomique de la jeunesse et des femmes sur la base d'une meilleure compréhension des dynamiques de radicalisation et du rôle des jeunes et femmes comme agents de la paix, la création ou le renforcement des mécanismes locaux et inclusifs de résolution des conflits (liés à l'accès aux ressources naturelles et à la présence prolongée des réfugiés) et le rapprochement entre les processus décisionnels communautaires et les institutions étatiques.

Par ailleurs, le choix des femmes/jeunes filles comme actrices dans ce projet met en exergue le rôle que jouent celles-ci dans le développement, les relations et l'animation des réseaux d'informations. Pour le bénéficiaire ALOAR à Ehel Ahmeddou « On ne peut rien faire, sans la femme, surtout si on veut réussir ». Pour les jeunes, également bénéficiaires du projet, peut être cité le hadith suivant « Tout bien est dans la jeunesse ». La pertinence des activités du projet est appréciée par catégories d'acteurs, comme suit : les bénéficiaires directs et les comités villageois.

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Valeur finale	Raisons pour les retards ou changements
Résultat 1 : Les mécanismes régionaux (CRGF) et communautaires (Comités villageois) de gestion des conflits et de prise de décision sont renforcés et prennent mieux en compte la participation des jeunes hommes, femmes, réfugiés et migrants dans leur processus décisionnel	Indicateur 1.a Degré de satisfaction des communautés frontalières et des autorités locales dans le HEC sur la qualité de la communication sur les questions de sécurité et de gestion des conflits	32%	65 % des personnes sondées (comités et autorités) sont satisfaites du niveau de communication	106 %	Selon les résultats de l'évaluation finale du projet, 34 des comités villageois interviewés jugent qu'ils sont satisfaits, ce qui représente 69,39 %. Le taux de réalisation est donc 106 %.
	Indicateur 1.b Nombre de comités villageois formés et impliqués dans le processus décisionnel au niveau régional	0 comité villageois	25 comités villageois formés et impliqués dans le processus décisionnel	107 %	Les données de l'enquête, font sortir que 27 comités villageois ont déclaré qu'ils sont impliqués dans le processus régional soit 107% (27/25).
	Indicateur 1.c Nombre de conflits gérés et résolus impliquant directement les comités villageois	0 conflit géré	50 conflits gérés et résolus	300%	L'étude a fait ressortir que le nombre total des conflits résolus se compte par centaines. Le nombre de conflit entre réfugiés et autochtones, est estimé à 150, soit 300 % du nombre prévu.
Produit 1.1 Les membres des comités villageois ont les structures et la formation nécessaires à la gestion de conflits communautaires et à la participation des jeunes et des femmes dans la prise de décision locale	Indicateur 1.1.1 Nombre de comités villageois redynamisés dans le HEC	50	Plus de 75 comités villageois sont redynamisés dans le HEC	100%	Compte tenu des étapes préparatoires (recrutement ONG partenaire, contractualisation, planification) et des mesures prises par le gouvernement contre le COVID-19, l'activité de redynamisation des comités villageois a connu un retard. Néanmoins, après la campagne de vaccination, l'activité a repris mi-août, mais certains comités villageois sont restés à ce jour non redynamisés à cause de mésententes entre groupes locaux.
	Indicateur 1.1.2 Nombre de comités formés sur la gestion des conflits, la gestion des ressources et la participation inclusive de tous les membres de la communauté	50	75 comités formés (impliquant 25 femmes et 25 jeunes dont 15 jeunes hommes et 10 jeunes femmes)	100%	Le processus de recrutement de l'ONG, les restrictions liées au COVID-19 ainsi que la planification des ateliers ont retardé cette activité qui devait être finalisée en octobre. Cependant deux ateliers de formation ont été réalisés en septembre et deux autres sont planifiés en novembre.
	Indicateur 1.1.3 Nombre de jeunes et de femme des comités villageois formés au leadership communautaire	0	50 jeunes hommes et femmes formés (dont 25 femmes et 25 jeunes dont 15 jeunes hommes et 10 jeunes femmes)	100%	
	Indicateur 1.1.4 Nombre d'ateliers de concertation organisés avec les associations de jeunes et de femmes (et la participation de réfugiés) dans le HEC Nombre de représentants d'associations formées	0	2 Ateliers de formation	100%	Compte tenu de la nécessité de se concerter avec les représentants des jeunes et la planification des rencontres, les concertations avec les associations des jeunes ne débiteront qu'en novembre. En septembre, deux représentants dont un de l'association des jeunes de la Moughataa de Bassikounou et un président de l'association des

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Valeur finale	Raisons pour les retards ou changements
		0	20. le projet s'efforcera, selon la composition du staff des associations sélectionnées, d'arriver à au moins 50% de femmes.		jeunes du Camp de Mberra ont participé à la formation sur le leadership communautaire. Le nombre d'associations des jeunes a été établi en concertation avec les représentants. Sur cette base, les ateliers de concertation auront lieu en novembre et décembre.
Produit 1.2 La cohésion sociale entre la communauté hôte et réfugiée est améliorée	Indicateur 1.2.1 Nombre de rencontres récréatives organisées entre réfugiés et communautés hôtes	0	2 rencontres récréatives organisés entre réfugiés et communautés hôtes	300%	Les rencontres réclamées par les comités sont nombreuses, mais nous sommes focalisés sur les rencontres réactives, qui sont de 6.
	Indicateurs 1.2.2 % d'augmentation du niveau d'interaction sociale positive entre communautés hôte et réfugiés	48%	58% (50%H/50%F)	94 %	Le nombre des bénéficiaires ayant répondu est de 27, soit 55 % alors que la valeur visée est de 58 %, dont un taux de réalisation de 94 %.
Produit 1.3 Renforcement de l'interface entre les comités villageois et la CRGF pour une meilleure inclusion des jeunes, des femmes, des réfugiés et des migrants dans la gestion des conflits et les mécanismes institutionnels	Indicateur 1.3.1 Nombre d'ateliers de travail auprès de la CRGF sur l'implication des communautés frontalières dans la gestion des risques liés à l'extrémisme violent	0	1 atelier de travail auprès de la CRGF sur l'implication des communautés frontalières dans la gestion des risques liés à l'extrémisme violent	100%	À la suite de la décision du Wali portant sur la création d'une sous-commission CRGF en octobre, les rencontres seront organisées au cours du mois de novembre pour la finalisation du cadre de coopération entre la CRGF et les comités villageois.
	Nombre de rencontres avec la CRGF pour l'élaboration d'un cadre de coopération institutionnalisant l'inclusion des comités villageois dans la prise de décision locale		2 rencontres avec la CRGF pour l'élaboration d'un cadre de coopération institutionnalisant l'inclusion des comités villageois dans la prise de décision locale		
	Indicateur 1.3.2 Nombre de rencontres organisées entre membres des comités villageois (25 jeunes et 25 femmes)	0	2 rencontres organisées entre membres des comités villageois (25 jeunes et 25 femmes)	100%	Cette activité dépend de la finalisation de l'activité précédente.
Nombre de rencontres organisées entre membres des comités villageois et les représentants de la CRGF (15 personnes)	0	2 rencontres organisées entre membres des comités villageois (25 jeunes et 25 femmes) et			

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Valeur finale	Raisons pour les retards ou changements
			les représentants de la CRGF (15 personnes)		
	Indicateur 1.3.3 Nombre de réfugiés mobilisés Pourcentage de réfugiés qui se sentent impliqués dans les mécanismes institutionnels	59%	300 réfugiés mobilisés (200 hommes, 100 femmes, dont 40 jeune homme et 40 jeune femmes) 77% (dont 50% d'H ; 50% de F)	55% - 165 réfugiés mobilisés (100 hommes, 45 femmes, 20 jeunes (10 garçons, 10 filles)	
	Indicateur 1.3.4 Création de stocks de contingence et dotation en matériel en cas de crise aux frontières pour les CRGF et les comités villageois % de population cible qui ressent un lien de confiance avec les institutions étatiques	Pas de stocks, pas de matériel 51%	Stocks créés et matériel mis à disposition 61% de la population enquêtée (dont 50%H/50F)	100%.	
Résultat 2 : Les jeunes hommes et jeunes femmes marginalisés, migrants et réfugiés sont renforcés dans leur potentiel d'agent de la paix, y compris en prévention de la radicalisation et les conflits autour des ressources naturelles, à travers une meilleure inclusion dans la vie socioéconomique et politique de leurs communautés	Indicateur 2.a % de femmes et de jeunes hommes et femmes qui se sentent autonomisé en tant qu'agent de la paix	34%	51% (30% Femmes et 20 % jeunes (50% H et 50 % F)).	157% (36% femmes, 64 % Jeunes : 42 % F et 58 % H)	
	Indicateur 2.b Accroissement de la participation des jeunes aux structures locales de résolution des conflits	0	45 (nombres de jeunes qui participent directement dans les structures locales de résolution de conflits)	217 %	En exploitant le rapport final de l'ONG GLOBE, il ressort que le nombre des jeunes participant aux comités villageois est de 377 jeunes. Pour l'étude le nombre est de 98 jeunes, vu le nombre de village visité qui est de 98. Donc le taux de réalisation est de 217 %.
	Indicateur 2.c Nombre de décisions communautaires prises et mise en œuvre pour faciliter une gestion apaisée des ressources naturelles	0	35 décisions communautaires prises et mise en œuvre pour faciliter une gestion apaisée des ressources naturelles	128 %	Les décisions communautaires prises pour améliorer la gestion des ressources naturelles, sont de 45, ce qui fait ressortir un taux de réalisation de 128 %.
Produit 2.1 Améliorer la compréhension des vulnérabilités présentant un risque d'exploitation des communautés dans les zones frontalières par les	Indicateur 2.1.1 Etude conjointe sur la vulnérabilité des jeunes à l'extrémisme violent dans le HEC disponible	Pas d'étude disponible sur le sujet	1 Etude conjointe sur la vulnérabilité des jeunes à l'extrémisme violent dans le HEC disponible	100%	

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Valeur finale	Raisons pour les retards ou changements
groupes armés et comment les atténuer					
Produit 2.2 Les jeunes et les femmes des communautés hôtes et réfugiées participent à la vie socioéconomique de leurs communautés et deviennent des facteurs de stabilité et de cohésion sociale.	Indicateur 2.2.1 Organiser un PCP par zone d'intervention (2 au total) pour tous les bénéficiaires ciblés afin de comprendre et valider les besoins des jeunes.	1 PCP	2 PCP à élaborer pour deux zones d'intervention	100%	
	Indicateur 2.2.2 Nombre de jeunes qui bénéficient d'une activité de valorisation et d'intégration économique sur la base des recommandations des PCP % de jeunes qui se sentent mieux intégrés dans la vie économique de leur région à la suite des formations		250 dont 125 Hommes et 125 Femmes +30% de jeunes hommes ; +30% de jeunes femmes	107% (40% femmes et 60 % hommes)	Les équipements nécessaires pour la mise en place des PCP ont été identifiés et achetés et les activités sont en cours de réalisation. Compte tenu du fait que cette activité dépend de la précédente (produit 2.2) et que le processus d'identification des besoins d'équipements et d'achat a été long due aux nombreuses activités à réaliser, cette activité ne sera finalisée qu'en février 2022.
	Indicateur 2.2.3 Organiser au moins deux formations de compétence personnelles pour un groupe de 60 personnes (30 H/ 30 F) et par zone d'intervention HCR Nombre de jeunes impliqués dans des activités de renforcement de capacités (homme et femme)		3 compétences personnelle formation par année dans des recommandes par les jeunes hommes et femmes au préalable (avec 40% de participation des femmes) HCR 350 dont 250 hommes et 100 femmes	100 %. 178% - 535	Les formations en vidéographie, compétences de vie courante et en gestion seront réalisées d'ici fin 2021. Les formations en alphabétisation se poursuivront jusqu'à la fin du projet.
	Indicateur 2.2.4 Nombre de réunions organisées par les comités villageois sur la gestion inclusive, équitable et durables des ressources créées par le projet Nombre de réfugiés et de population hôte impliqués dans les réunions mentionnées à l'indicateur 2.2.4	0 0	6 réunions et 4 structures à Bassikounou et Fassala Niveau de référence : 0 HCR 400 personnes dont 200 jeunes (120 hommes et 80 femmes) réfugiés et la population hôtes	100 % 100 %	Les actions de renforcement des brigades anti-feux et de création de pare-feux se feront d'ici fin décembre 2021

➤ **Les bénéficiaires directs du projet :**

Les actions financées au profit des bénéficiaires du projet, en particulier les femmes et les jeunes, ont été mises en œuvre dans un cadre unificateur de leurs efforts, de culture d'esprit de cohésion, de confiance et de mobilisation autour des objectifs du principe du vivre ensemble.

Ces activités concourent véritablement à la consolidation de la paix à travers les rapports sociaux qui se créent autour de leur réalisation. En effet, cela constitue des occasions réunissant des personnes appartenant aux populations autochtones et réfugiées.

En somme, les appuis reçus se sont avérés en conformité avec les besoins réels exprimés par les bénéficiaires. On peut donc dire que les activités du projet ont été en phase avec les priorités et opportunités des bénéficiaires.

C'est ainsi que la majorité des bénéficiaires rencontrés, hommes, femmes, vieux et jeunes, de la zone d'intervention du projet, s'accordent sur la pertinence des activités et objectifs visés par le projet, car il a été noté une bonne adéquation avec la paix et la cohésion sociale.

➤ **Comité villageois :**

Pour les responsables et les membres des comités villageois rencontrés, des avantages significatifs ont été tirés de l'appui du projet car il a permis :

- Aux comités d'être relativement plus proches de leurs administrés ;
- D'améliorer la communication, les liens et la coexistence pacifique entre populations hôtes et réfugiées ;
- De résoudre les conflits au niveau local, sans avoir recours aux niveaux les plus élevés.

Eu égard aux éléments ci-dessus, les objectifs de l'intervention apparaissent pertinents pour les priorités et les besoins de la population ciblée.

3.2.2. Efficacité

Mesurer l'efficacité correspond à calculer l'écart entre les résultats obtenus (réalisations) et les résultats recherchés (prévisions). Selon les rapports de suivi du projet, élaborés par le projet et ses ONG partenaires/acteurs, en particulier SOS Désert, ONG GLOBE, et Save the Children, il ressort que la quasi-totalité des activités prévues ont été réalisées à la satisfaction des bénéficiaires (tel qu'il ressort des résultats de la présente évaluation).

En dehors de quelques cas de retards signalés à Koussana, qui sont généralement dû à la lourdeur des procédures de gestion administrative et financière et aux procédures de passation des marchés, tous les bénéficiaires du projet jugent que les activités ont été réalisées dans les délais. Le projet, après un taux d'exécution de 100% des activités, a touché 1530 bénéficiaires directs dépassant ainsi les 1250 prévus au début du projet.

Les objectifs du projet sont donc atteints. On constate que les activités menées ont été efficaces, les délais d'exécution ont généralement été respectés et les cibles prévues ont été touchées. De ce fait, on peut dire que le projet a été efficace.

3.2.3. Efficience

L'efficience du projet concerne l'utilisation rationnelle des moyens mis à disposition et vise à analyser si les objectifs ont été atteints à moindre coût (financier, humain et organisationnel).

Selon le rapport annuel du projet 2021, le taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet est de 1.441.000 \$, soit 96 % du budget total.

3.2.4. Cohérence :

La logique d'intervention du projet pour atteindre les objectifs et résultats était bonne, bien définie et facile à lire et à comprendre. Les résultats attendus ont été établis, ce qui a permis de bien structurer la liste des activités à mener par le projet. Le cadre logique contient également les sources de vérification mais il y a une absence de clarté.

Au niveau des résultats attendus et des objectifs, le projet, tel que défini initialement et conformément au document initial du projet, est cohérent avec : (-) le Cadre de Partenariat pour le Développement Durable (CDDD 2018-2022, (-) La Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée de Mauritanie (SCAPP) ainsi que la (-) Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel, dans son ses objectifs 1.2, 1.6, 2.2, 2.3 et 3.5.

3.2.5. Durabilité :

L'analyse de la durabilité amène à se pencher sur les chances de continuité (pérennité ou durabilité) des résultats lorsque l'appui du projet aura cessé. De ce fait, l'appréciation de ce critère peut également conduire à l'identification des facteurs pouvant favoriser la pérennité des activités après projet.

La masse des réalisations du Projet dans les différents domaines comme la mise en place des différents comités de gestion des activités, la mise en place des comités villageois, l'intérêt que les bénéficiaires accordent aux activités ainsi que la volonté (montrée lors de la réalisation de cette évaluation par les bénéficiaires) à pérenniser les actions entreprises montrent le degré de durabilité des résultats du projet.

3.2.6 L'impact :

Les comités villageois redynamisés et créés jouent un rôle actif de représentation des différents groupes sociaux des communautés et dans la prévention et la gestion des conflits locaux liés à l'accès aux ressources naturelles ou impliquant les communautés pastorales. Pendant la période de mise en œuvre du projet, au moins 150 conflits, dont 34 sur le camp de Mbera, avaient été gérés et résolus en impliquant directement les comités villageois. Les autorités locales ont reconnu ce rôle dans la décision du Wali du Hodh Ech Chargui 0002/17 janvier 2022, qui institue ces comités et mentionne la nécessité d'étendre la création des comités villageois à toutes les Moughataa frontalières de la Wilaya. Ces comités sont un modèle pour les zones touchées par des conflits sur les ressources naturelles et entre les communautés d'accueil et les migrants.

La redynamisation des comités villageois a permis une meilleure inclusion des jeunes et des femmes dans la prise de décision locale. Ils représentent désormais 77% des

membres des 134 comités villageois, contre 40% début 2021. La meilleure inclusion de ces groupes dans la prise de décision locale combinée aux formations dans le domaine de la gestion des conflits ont permis d'augmenter leur autonomisation et contribution à la consolidation de la paix.

Les ateliers rassemblant les représentants des comités villageois avec les autorités ont contribué à l'amélioration de la confiance des populations envers les institutions et les mécanismes de l'état. Les autorités sont d'avantage impliquées et en contact permanent avec les comités villageois pour les échanges d'informations.

La création de brigades anti-feux incluant des jeunes issus des communautés hôtes et réfugiées a finalement permis des interactions accrues entre les communautés ainsi que l'inclusion durable des jeunes dans les mécanismes locaux de gestion des ressources naturelles. Les réfugiés sont mieux intégrés parmi les communautés hôtes avec lesquelles ils participent à des dialogues, notamment avec les comités villageois, et se sentent plus impliqués dans les mécanismes institutionnels.

Le projet a également contribué à améliorer la collaboration des comités villageois avec les autorités sur la gestion des conflits par l'augmentation du niveau d'interaction entre ces deux acteurs à travers les différentes rencontres réalisées tout au long du projet. Aujourd'hui, les autorités communiquent de manière régulière avec les comités villageois sur les questions de crises ou de conflits.

Les jeunes et les femmes ayant bénéficié des formations en électricité, teinture, coiffure, briqueterie ont par ailleurs pu générer des revenus et subvenir à leurs besoins en achetant des produits de première nécessité mais aussi en réinvestissant dans les activités qu'ils jugent prioritaires comme l'achat et la vente d'aliments bétail et l'installation de briqueteries.

xxx

3.3. Résultats spécifiques :

3.3.1. Évaluation de la contribution concrète du projet PBF à la réduction de facteurs de conflit dans la région du Hodh Chargui.

Le Projet de Consolidation de la paix à travers l'engagement des femmes et de la jeunesse et le renforcement des capacités des communautés dans la région frontalière du Hodh Chargui, à travers ses différentes interventions, en particulier dans les domaines qui peuvent apaiser les pressions sur les ressources naturelles, qui constituent l'un des facteurs majeurs de conflits dans la région, a contribué de manière concrète à la réduction des sources de conflit. L'eau était toujours une source principale de conflit, pour ne pas dire l'unique, entre les mêmes familles, à plus forte raison entre autochtones et réfugiés. C'est dans cette optique que le projet a financé les activités hydrauliques dans la grappe de villages d'Evernane.

D'autre part, la stratégie d'intervention du projet, à travers des mécanismes régionaux (CRGF) et communautaires (Comités villageois) de gestion des conflits, a contribué significativement à l'atteinte de cet objectif.

Au total, 134 comités villageois sont encadrés par le projet, dont 76 comités redynamisés et 58 nouvellement créés, en plus du renforcement des capacités et des moyens matériels de la CRGF.

Au niveau national, nous considérons que le projet, par sa contribution à la réduction de facteurs de conflits au niveau du Hodh Chargui, apporte une contribution à la réduction de facteurs de conflit en Mauritanie.

Enfin, nous pouvons considérer que le projet a contribué à la réalisation des ODD, et en particulier de l'ODD 16 « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ».

3.3.2. Évaluation du soutien apporté par le PBF à promouvoir l'agenda Femmes, Paix et Sécurité (WPS), à permettre de mettre un accent spécifique sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix et à favoriser l'égalité des sexes ;

Conformément à sa philosophie relative à la promotion du leadership féminin, la défense des droits de l'enfance et à l'inclusion des jeunes aux processus décisionnels, le projet a réalisé les actions suivantes :

- Création/redynamisation de 134 comités villageois tout en réservant des postes/rôles aux femmes et aux jeunes pour s'assurer de leur participation à la gestion des affaires villageoises. Cet objectif a été atteint à travers les activités spécifiques aux jeunes et aux femmes retenues lors des PCP. Certains des comités villageois visités par la mission sont présidés et/ou gérés directement par des femmes.
- Les femmes représentent 45,76 % (589 femmes) et les jeunes 29,29 % (377 jeunes) des membres des comités formés.
- Les 14 clubs de femmes et 14 clubs des enfants ont été accompagnés sur : (a) la sensibilisation sur les droits des enfants, les actes de naissance, la scolarisation et la prévention du mariage précoce, (b) le référencement et la gestion des cas VBG et (c) les mécanismes communautaires de gestion de conflits. Pour ce faire, 170 femmes des clubs ont été formées et 20 groupes de discussion, un débat entre femmes, une séance de théâtre et 6 sketches sur la paix par les enfants ainsi que 2 rencontres intercommunautaires ont été soutenus.

La mise en place de ces actions par le projet a garanti la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix et a contribué à l'égalité des sexes.

3.4. Les bonnes pratiques :

L'exploitation des données collectées au cours de cette évaluation finale du projet fait ressortir un certain nombre de bonnes pratiques ayant été avancées par les bénéficiaires interviewés.

3.4.1. Résolution rapide et précoce des conflits :

La mise en place de comités villageois a permis la résolution de quelques dizaines de conflits d'après les responsables des comités visités. Les conflits sont gérés rapidement et de manière à ne pas les aggraver. Même au niveau du camp de Mberra, où les conflits sont permanents, Mr. BABA déclare « depuis la mise en place du comité, aucun conflit n'est arrivé au niveau des autorités. Tous les conflits sont résolus par le comité ».

Les activités du projet, en particulier la formation et la sensibilisation, ont permis dans la plupart des cas la prévention des conflits. Mr. SAMA a souligné que « la présence des réfugiés, en qualité de membre, au sein du comité villageois, a beaucoup facilité sa mission ».

3.4.2. Renforcement de la cohésion sociale, de l'harmonie, du vivre ensemble et acceptation de l'autre :

Le projet, à travers son intervention, a contribué significativement au renforcement de la cohésion sociale. Le président du comité villageois SBM affirme ceci « Actuellement, tout le monde s'entend, la communauté autochtone et réfugiés est dans l'harmonie et ils sont tous impliqués dans la gestion des conflits car il y a la cohésion sociale et le vivre ensemble dans le village ». Les activités économiques financées par le projet ont eu un effet très positif sur la cohésion, vu l'intérêt qu'elles commencent à générer pour les bénéficiaires.

3.4.3. Meilleure association des femmes dans les activités du projet :

L'encouragement de l'implication des femmes dans les activités du projet constitue l'un des facteurs de sa réussite. Les femmes, le plus souvent, ne sont pas impliquées dans les activités de développement car les activités financées sont généralement gérées par les hommes.

Dans le cas du projet, la nature des activités réalisées fait d'elles des activités mixtes, certaines gérées par les hommes et d'autres par les femmes.

Un membre du comité villageois présent MLOMK, prend la parole, « les choses ont beaucoup changé aujourd'hui, ce projet a permis à nos femmes de participer à la gestion de leurs activités et elles se sentent responsable. Elles sont dans les commissions villageoises, elles ont le droit d'apporter un coup de main à la gestion des conflits ».

3.5. Les innovations du projet :

L'exploitation des données collectées a fait ressortir plusieurs innovations, que nous avons regroupé autour de trois essentielles.

- Organisation des réunions et rencontres avec les réfugiés ;
- Participation au choix des actions à réaliser (développement participatif) ;
- Gestion des activités.

3.5.1. Organisation des réunions et rencontres avec les réfugiés :

L'une des principales innovations du projet est l'organisation par les bénéficiaires des rencontres et réunions entre eux et les réfugiés. Les bénéficiaires ont déclaré qu'avant l'intervention du projet et les formations auxquelles ils ont assisté, ils n'étaient pas en mesure de se rencontrer avec les réfugiés. L'un des notables, Mr. MAMS relève « Nous n'avons pas l'idée de tenir des réunions avec nos frères réfugiés. Grâce aux missions de sensibilisation du projet, des réunions ont été organisées et ont permis résoudre les problèmes posés ».

3.5.2. Participation au choix des actions à réaliser (développement participatif) :

La participation des populations aux choix des actions à réaliser est primordiale, car même si les interventions extérieures apportent des solutions à certains problèmes, elles n'ont pour autant pas la capacité de comprendre en profondeur les revendications des bénéficiaires. La stratégie d'intervention du projet est basée sur l'association des bénéficiaires aux prises de décision, dans une perspective de développement participatif durable.

Pour ce faire deux Planifications Communautaires Participatives (PCP), ont été élaborées au niveau des deux localités de Koussane (commune de Fassala) et Evernane (commune d'El Meghva). C'est ce que révèle un membre du comité de gestion, Mr. MSA « nous sommes assurés que les actions planifiées et qui nous seront réalisées, répondent parfaitement bien à nos besoins. C'est une première. »

En effet, l'adoption du principe de développement participatif par le projet est un facteur expliquant la pertinence enregistrée pour le projet. Selon Mr. COB, chef de comité villageois, « cette stratégie aide les pauvres à développer de nouvelles compétences de manière à mieux défendre leurs intérêts et à améliorer leurs conditions de vie. Je félicite le projet pour cette initiative. »

3.5.3. Gestion des activités :

La gestion des activités par les bénéficiaires est un défi pour les projets de développement. Dans le cadre du projet, la gestion de chaque activité est confiée à un comité de gestion, qui est chargé d'assurer la relation entre le projet et le village, le suivi de l'activité ainsi que son organisation. Afin d'assurer le bon fonctionnement de ces structures villageoises, des activités d'information, de sensibilisation et des formations ont été organisées au profit des comités de gestion.

Les bénéficiaires interviewés dans le cadre de cette évaluation ont déclaré que la mise en place des comités de gestion des activités constitue une innovation importante pour eux. Ils se sentent en mesure de prendre le développement de leurs terroirs en main, ou au moins d'y contribuer.

Les bénéficiaires du projet considèrent que cette innovation servira de condition favorable à la durabilité et la pérennité des acquis du projet.

Nous sommes plus impliqués dans nos activités qu'avant la mise en place de ces comités, déclare la présidente du comité de gestion, Mme. MA « on nous disait que l'activité est gérée par telle personne et elle devient sa propriété personnelle. Aujourd'hui l'activité est générée par une structure représentative de tous les

habitants du village. L'information est partagée, ce qui donne plus de transparence dans la gestion des activités ».

3.6. Les leçons tirées de l'intervention du projet :

Certes, la stratégie d'intervention du projet s'est avérée une stratégie efficace pour le renforcement des mécanismes de prise de décision et de gestion des conflits ainsi que pour l'amélioration de la confiance entre autorités locales et communautés frontalières. Par ce processus, le projet a pu atteindre les objectifs escomptés en un temps relativement court (18 mois d'exécution).

La présente évaluation fait ressortir un certain nombre d'enseignements et de leçons importantes à tirer. Nous en retiendrons quelques-unes essentielles, qui concernent les différents domaines d'intervention du projet. Ces leçons sont de deux types : Le premier type sont des leçons d'ordre général qui ressortent de l'exploitation des enquêtes menées auprès des bénéficiaires directs du projet et des comités villageois.

Le deuxième type concernent les leçons spécifiques relatives aux partenariats, à la gestion des équipes projet, au suivi évaluation et à la problématique du développement local. Ce sont des points que nous traiterons dans les recommandations.

3.6.1. Leçons d'ordre général

L'exploitation des données collectées auprès des bénéficiaires et des comités villageois a fait ressortir les leçons tirées suivantes :

- Le processus d'implication des bénéficiaires permet l'appropriation des réalisations du projet par les bénéficiaires ;
- La mise en place des activités de développement socioéconomique, impliquant des populations hôtes et réfugiées, renforce davantage la cohésion sociale et la paix ;
- Les activités de vente des aliments de bétail et celles relatives à l'amélioration d'accès à l'eau, permettent d'une part une amélioration des revenus et d'autre part une baisse de la pression sur les ressources naturelles, qui constituaient une grande source de conflit ;
- La mise en place des comités villageois contribue significativement à la gestion des conflits et favorise la communication entre autochtones et réfugiés.

3.6.2. Leçons spécifiques :

Dans cette partie, nous allons présenter les leçons tirées, que nous avons constaté et qui sont généralement considérées des remarques négatives, afin d'être prises en considération dans l'amélioration des activités futures.

- Les documents du suivi des activités du projet ne sont pas disponibles à tous les niveaux d'intervention du projet. Le format de présentation des données n'est pas harmonisé : à chaque partenaire d'exécution ses données et sa façon de présenter les données ;

- Le degré de motivation et de disponibilité des partenaires d'exécution du projet est loin d'être le même. A ce stade, nous félicitons le partenaire SOS DESERT pour la disponibilité de ses membres, la disponibilité des informations et le travail qu'il a accompli sur le terrain ;
- Malgré que l'objectif du projet ne soit pas de financer les activités de développement, nous avons remarqué clairement que les objectifs du projet sont davantage atteints dans les villages où des réalisations ont été faites par le projet a ce niveau que dans les autres villages ;
- Le nombre des actions réalisées issues des PCP élaborées n'est pas élevé ;
- Le nombre de villages disposant d'un PCP est négligeable (2 sur 134 villages) ;
- Certains comités villageois ont été créés dans des localités où les réfugiés ne sont pas installés et où les transhumants ne passent pas ;
- La taille des localités n'est pas prise comme critère de sélection des villages. Certaines sont de taille négligeable (composée d'une seule famille et de quelques habitats qui se comptent sur les doigts) et d'autres de très grande taille et qui s'étalent sur plusieurs milliers de m².
- Un manque de sensibilisation est remarqué au niveau des villages visités, malgré les efforts déployés par les équipes du projet et ses partenaires d'exécution.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS:

Au terme de cette évaluation finale du Projet de Consolidation de la paix à travers l'engagement des femmes et de la jeunesse et le renforcement des capacités des communautés dans la région frontalière du Hodh Chargui, et après avoir tenu des réunions avec les responsables et les partenaires du projet au niveau national et au niveau du terrain, passé en revue les différents documents du projet mis à leur disposition, étudié les réalisations, analysé les données collectées auprès des bénéficiaires directs et comités villageois et mis en exergue les acquis, les leçons tirées et contraintes, nous formulons les conclusions et recommandations suivantes:

- **Par rapport à la pertinence du projet :** on admet à ce niveau que les informations collectées au niveau des différents acteurs du projet, en particulier les bénéficiaires directs et les comités villageois, montrent que le projet est pertinent car il prend en compte les différentes préoccupations des bénéficiaires et répond à leurs besoins.
- **Par rapport à l'efficacité du projet :** Au regard des objectifs assignés au projet et des résultats atteints selon les données analysées, on constate que le projet a prouvé son efficacité avec les taux d'exécution des indicateurs qui ont tous dépassé les 94 %, et cela malgré la période marquée par le COVID19.
- **Par rapport à l'efficience du projet :** Les 96 % du budget total ayant été dépensés pour la mise en œuvre du projet nous permettent de confirmer que le projet est très efficace.
- **Par rapport à la cohérence du projet :** L'examen de la cohérence a montré que le projet est cohérent. Elle s'observe non seulement au niveau de la logique d'intervention, mais concerne également la logique organisationnelle et de mise en œuvre.
- **Par rapport à la durabilité du projet :** L'appropriation par les bénéficiaires des réalisations (appréciables et observables sur le terrain) et leurs volontés déclarées, montrent que les actions du projet sont durables puisqu'elles sont censées continuer après l'achèvement du projet. Il en est de même pour le processus de gestion des conflits par le biais des comités villageois mis en place.
- **Par rapport à la suite à donner au projet :** L'analyse de la suite à donner au projet montre que l'OIM et le HCR ainsi que d'autres bailleurs de fonds éventuellement, peuvent intervenir dans la consolidation des acquis du PROJET PBF CONJOINT OIM/HCR, l'élargissement de son champ d'intervention et l'augmentation de son enveloppe financière.

Malgré les résultats très satisfaisants enregistrés au niveau de la cohérence, la perception, l'efficacité, l'efficience et la durabilité du projet, des défaillances ont été décelées. Parmi ces défaillances on peut citer :

- Le manque de disponibilité des documents du suivi des activités du projet ;
- Le manque de motivation des populations non bénéficiaires des activités économiques du projet ;
- Le faible taux d'exécution des PCP élaborées ;
- L'absence de critères de sélection des villages devant bénéficier de la création des comités villageois (taille du village, présence des réfugiés...) ;
- Insuffisance de sensibilisation et de formation des populations.

Au terme de cette mission d'évaluation finale du Projet de Consolidation de la paix à travers l'engagement des femmes et de la jeunesse et le renforcement des capacités des communautés dans la région frontalière du Hodh Chargui, nous recommandons :

- Consolider les acquis : les résultats importants obtenus doivent être consolidés à travers la réalisation d'autres actions complémentaires dans le cadre d'un nouveau projet.
- Renforcer les capacités techniques des bénéficiaires dans les différents domaines, en particulier l'environnement, l'organisation interne des bénéficiaires, le diagnostic pour l'établissement des situations de référence, l'évaluation participative des besoins des communautés ainsi que leur priorisation et intégration dans les PCP.
- Elaborer des PCP pour chaque village d'intervention du projet futur, et qu'elles soient une condition afin de bénéficier de l'intervention ;
- Définir un processus de partenariat plus souple entre les communautés, les partenaires d'exécution et le futur projet.
- Favoriser l'élaboration d'un manuel de suivi-évaluation permettant le partage et la coordination des informations entre les partenaires d'exécution et le projet et entre le niveau terrain et niveau central en vue de faciliter le processus de rapportage.
- Favoriser l'élaboration d'un manuel de procédures opérationnelles dans le cadre de la consolidation complémentaire afin d'éviter des erreurs d'appréciation entre les différents acteurs du projet actuel.
- Réaliser les activités du futur projet en fonction du degré de satisfaction des bénéficiaires au sujet des réalisations du projet actuel.
- Augmenter le volume des enveloppes financières allouées à chaque village de telle sorte qu'elles puissent couvrir les frais de financement de 40 % de leurs PCP.

ANNEXES

Annexe 1. Questionnaire « **Bénéficiaires** »



PROJET

EVALUATION FINALE

QUESTIONNAIRE
BENEFICIAIRE

Commune : _____, **localité :** _____

Nom : _____

Sexe : _____, **Date de naissance :** _____/_____/_____, **Age :** _____
(Féminin : 1, Masculin 2)

Numéro du questionnaire : QB N° _____

Date de remplissage : _____/_____/2022

Evaluation de l'intervention et des activités du Projet PBF CONJOINT OIM/HCR

1. Est-ce que le projet a contribué concrètement à la réduction de facteurs de conflit dans la région du Hodh El Chargui ?

- Arrivée continue des réfugiés Malien : _____ (1. Oui , 2. Non)

Si Oui comment : _____

- Mouvements de populations transhumantes : _____ (1. Oui, 2. Non)

- Si Oui comment :

2. Comment jugez-vous la stratégie d'intervention du Projet :

- Dotation en personnel d'encadrement : _____, (1. Bonne, 2. Moyenne, 3. Mauvaise)
- Planification des activités par rapport vos attentes : _____, (1. Bonne, 2. Moyenne, 3. Mauvaise)
- Relation avec la Coordination du Projet : _____, (1. Bonne, 2. Moyenne, 3. Mauvaise)
- Activités mises en œuvre : _____, ()

3. Comment jugez-vous la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix, dans le cadre du projet ? _____, (1. Très satisfaisante, 2. satisfaisante, 3. Peu satisfaisante, 4. Pas satisfaisante)

4. Est-ce que le projet, a contribué à l'égalité des sexes ? : _____ (1. Oui, 2. Non)

Si oui, comment : _____

Si non, pourquoi : _____

Pertinence du projet PBF CONJOINT OIM/HCR:

5. Les objectifs du projet sont-ils appropriés ou en adéquation avec les besoins réels des populations ? _____ (Oui : 1, Non : 2).

- Si **Oui** dites pourquoi ? _____

- Si **Non**, dites pourquoi ? _____

Efficacité du projet

6. Dans quelle proportion les objectifs prévus ont été atteints ? _____

(1. inf à 10%, 2. 10% - 25%, 3. 25% - 50%, 4. 50% - 75%, 5. Sup à 75 %)

- Pourquoi ? _____
- **Quels objectifs du projet n'ont pas été atteints après sa mise en œuvre ?** _____
(1. Aucun, 2. Peu d'objectif, 3. Plusieurs)
- Lesquels des objectifs? _____

Efficiencce du projet

7. Est- ce que les résultats obtenus en valent – ils la peine ? _____ (1. Oui, 2. Non)

- Pourquoi ? _____

Les ressources ont-elles été mises à disposition dans les délais souhaités ? _____
(1. Oui, 2. Non)

- **Si Non, pourquoi ?** _____ (1. Insuffisance du budget, 2. Problème de temps,
3. Indisponibilité des acteurs de mise en œuvre, 4. Lourdeur des procédures)

Durabilité/pérennité du projet

8. **Comment appréciez-vous les chances de continuité/viabilité des résultats lorsque l'appui du projet aura cessé ?** _____, (1. Pas de chance de continuité, 2. Pas de chance de continuité, 3. Beaucoup de chances)

Pourquoi ? _____

9. **Avez-vous mis en place des dispositions ou mécanismes pour la pérennisation des activités du projet ?** _____ (1. Oui, 2. Non)

Si Oui, quelles sont ces dispositions ou mécanismes mis en place ?

Bonnes pratiques, innovations et leçons tirées du projet

10. **Quelles sont les bonnes pratiques tirées de l'intervention du projet ?**

11. **Quelles sont les innovations tirées de l'intervention du projet ?**

12. **Quelles sont les leçons tirées de l'intervention du projet ?**

Suggestions et recommandations :

13. **Quelles sont vos recommandations pour la programmation future ?**

Annexe 2. Questionnaire « **Comités villageois** »



PROJET

EVALUATION FINALE

**QUESTIONNAIRE
COMITE VILLAGEOIS**

Commune : _____, **localité :** _____

Nom du comité villageois : _____

N° d'agrément : _____, **date d'obtention :** ____/____/____

Nombre total d'adhérent : _____, **hommes :** _____, **femmes :** _____

Numéro du questionnaire : QCV N° _____

Date de remplissage : ____/____/2022

1. **Etes-vous satisfait du niveau de communication ?** : _____ (1. Oui, 2. Non)
2. **Si Oui, a quel degré ?** _____ (1. Très satisfait, 2. Satisfait, 3. Peu satisfait)
3. **Le comité villageois est-il impliqué dans le processus décisionnel au niveau régional ?**
(1. Oui, 2. Non)
4. **Si Oui, a quel degré ?** _____ (1. Très impliqué, 2. Moyennement impliqué, 3. Peu impliqué)
5. **Le comité villageois été-il impliqué directement dans la gestion et résolution de conflits ?**
_____(1. Oui, 2. Non)
6. **Si Oui, combien de fois ?** _____
7. **Y-a-il eu des rencontres récréatives organisées entre réfugiés et communautés hôtes ?**
_____(1. Oui, 2. Non)
8. **Si Oui, combien de fois ?** _____, **La dernière en date :** _____
9. **Avez-vous remarqué une augmentation du niveau d'interaction sociale positive entre communautés hôte et réfugiés ?** _____ (1. Oui, 2. Non)
10. **Avez-vous le sentiment d'être impliqués dans les mécanismes institutionnels ?**

11. **Avez-vous un lien de confiance avec les institutions étatiques ?** _____
12. **Avez-vous le sentiment autonomisé en tant qu'agent de la paix ?** _____
13. **Quel est le nombre de jeunes qui participent directement dans les structures locales de résolution de conflits ?** (Accroissement de la participation des jeunes aux structures locales de résolution des conflits) _____.
14. **Avez-vous pris et mis en œuvre de décisions communautaires pour faciliter une gestion apaisée des ressources naturelles ?** _____ (1. Oui, 2. Non). **Si Oui, le nombre :**
_____.
15. **Quel est le nombre des jeunes bénéficiant d'une activité de valorisation et d'intégration économique ?** _____
16. **Avez-vous le sentiment d'être mieux intégrés dans la vie économique de leur région à la suite des formations ?** _____.
17. **Est-ce que la structure assure la tenue de document de gestion ?** _____. (Oui : 1, Non : 2)
18. **Si oui quel type de document tenez-vous ?** _____.
(1. Registre des adhérents, 2. journal comptable, 3. Registre de dépense/recette, 4. Livre de caisse, 5. autre à préciser) _____
19. **Quelles sont les sources de financement de votre structure ?** _____
(1. Etat, 2. Projets, 3. cotisation des adhérents, 4. Don, 5. autre à préciser).

20. Quelles sont les bonnes pratiques tirées de l'intervention du projet ?

21. Quelles sont les innovations tirées de l'intervention du projet ?

22. Quelles sont les leçons tirées de l'intervention du projet ?

23. Quelles sont vos recommandations pour la programmation future ?

Personnes rencontrées

N°	Nom et prénom	Tél
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.		
10.		
11.		

Annexe 3. **Itinéraire de la mission sur le terrain**

Date	Commune	Village
6 mai	Bassiknou	Baghdad1
		Hsey Lebyadh
	El Megve	Aghor
		Bagdad2
		Edmeiji
		Elmetlek
		Hassi Twil
		Tenouagoutine
Legrane		
7, 8 et le 9 Mai	El Megve	Vernane
10 mai	El Megve	Mberre1
		Hassi Hejbou
		Hilal Ahmedou (ghods)
		Mbenthie
		Kleive
		Mberra2
11 mai	El Megve	Camp Mberra
		Elmetreiwagh
		Hassi Ehl Batti
		Saramassa
		El Mansour
		Terbekou
12 mai	Vassala	Doueinkara
		Kendjerle
		Nere
		Vassala
13 et 14 mai	Vassala	Kossana
15 mai	Bassiknou	Lemgheiss
		Sidre
	Bassiknou	Lemgheiss
		Sidre
		Lemgheiss
		Sidre
		Lemgheiss
Sidre		
16 mai	Dhar	Erken
		Laagueila
		Lebeiziye
		Tichelaten Boukerch
		Elewhiyat
		Toueidima
		Guetaa Enew
		Keib Kaba
17 mai	Dhar	Egtei Aghoum 1
		Egtei Aghoum 2
		Kerk
		Zemraguiye
		Legneiba
		Oumat Laakarich Elbidh

ANNEXE 4. LISTE DES DOCUMENTS DU PROJET MIS A LA DISPOSITION DE LA MISSION

Documents partagés :

- PCP Koussane
- PCP Evernane
- Comte rendu Atelier étude sur les vulnérabilités de la jeunesse
- TDR redynamisation et création comité villageois
- Rapport annuel OIM-HCR 21/11/2021
- Etude sur les vulnérabilités de la jeunesse
- Rapport d'analyse Baseline du projet PBF dans le Hodh El Chargui
- Document du Projet complet
- Rapport final GLOBE

Documents mis à notre disposition par SOS DESERT à Bassiknou :

- Synthèse des activités réalisées du projet PBF à Evernane 2021
- Lites des bénéficiaires du projet PBF Koussana (1)
- Listes des Bénéficiaires du projet PBF de Evernane Finale
- Rapport activités de la protection de l'Environnement (3)